

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
 Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
 - TPSGC
 11 Laurier St., / 11, rue Laurier
 Place du Portage, Phase III
 Core 0B2 / Noyau 0B2
 Gatineau
 Québec
 K1A 0S5
 Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
 Informatics Professional Services - EL
 Division/Services professionnels en informatique -
 division EL
 4C2, Place du Portage
 Gatineau
 Québec
 K1A 0S5

Title - Sujet CARM Solution - Solution GCRA	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47064-165038/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client 1000325038	Date 2015-06-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-627-28890	
File No. - N° de dossier 627el.47064-165038	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-08-05	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Aubin, Marc A.	
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1436 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation 47064-165038/A	Amd. No. - N° de la modif. 006	Buyer ID - Id de l'acheteur 627el
Client Ref. No. - N° de réf. du client 1000325038	File No. - N° du dossier 627el47064-165038	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Voir la modification 006 ci-joint.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA LETTER D'INTÉRÊTDEMEURENT INCHANGÉES.

La modification n° 006 de la lettre d'intérêt (LI) vient :

- (1) fournir à tous les répondants intéressés une copie de l'exposé présenté à la journée de l'industrie (pièce jointe A de la modification 006 de la LI), l'Aperçu fonctionnel GCRA (pièce jointe B de la modification 006 de la LI) et le Rapport sommaire de la journée de l'industrie (pièce jointe C de la modification 006 de la LI) ;
- (2) ajouter, à la LI, l'annexe F (Questions à l'intension de l'Industrie) qui renferme une demande de renseignements supplémentaires (voir ci-dessous); et
- (3) ajouter, à la LI, l'annexe G (Instructions concernant les rencontres individuelles) qui comprend des instructions plus détaillées sur la marche à suivre pour demander une rencontre individuelle et le déroulement de celle-ci (voir ci-dessous).

Annexe F

Questions à l'intention de l'industrie

Pour être admissibles à une rencontre individuelle, tous les répondants intéressés doivent répondre aux questions ci-dessous. Les répondants qui ne donneront pas de réponses pourraient se voir refuser une rencontre individuelle.

Les répondants doivent soumettre l'annexe F dûment rempli à l'autorité contractante, à l'adresse marc.a.aubin@tpsgc-pwgsc.gc.ca, au plus tard le 25 juin 2015.

1. Portée, exigences et résultats opérationnels du projet

Le projet de GCRA vise à moderniser les systèmes et les processus qui servent à établir les cotisations et à percevoir les recettes auprès des importateurs, ainsi qu'à déclarer ces recettes et les données commerciales. Il implique un certain nombre d'améliorations opérationnelles qui permettront de corriger les lacunes des systèmes et des processus actuels et de réaliser deux objectifs du gouvernement du Canada, à savoir alléger la bureaucratie et réformer la réglementation. Il permettra aussi de simplifier les processus, si bien que nos intervenants pourront moderniser ces systèmes et ces processus et réaliser les améliorations opérationnelles requises.

Le contexte, les objectifs, les résultats opérationnels, les capacités et les améliorations attendues du projet sont décrits brièvement dans l'exposé présenté à la journée de l'industrie (pièce jointe A) et l'aperçu fonctionnel GCRA (pièce jointe B). Le projet de GCRA s'inscrit dans un vaste programme de transformation de l'ASFC, comme il a été indiqué dans l'exposé présenté à la journée de l'industrie.

Question 1

Selon votre expérience, y a-t-il des aspects de la portée, des capacités et des résultats opérationnels du projet de GCRA à préciser davantage ou auriez-vous des améliorations à recommander afin de mieux concrétiser les résultats visés par le gouvernement? Si c'est le cas, veuillez donner de plus amples explications.

Question 2:

Y a-t-il des phases de mise en œuvre que vous recommanderiez? Si oui, s'il vous plaît donner des détails sur vos recommandations.

2. Disponibilité de la solution et modèle de prestation de services

Le Canada est à la recherche d'approches et de solutions novatrices pour le projet de GCRA. Il prévoit toutefois réduire le risque qu'il court en acquérant, auprès de l'industrie, une solution ou un ensemble intégré de solutions qui, certes, est novateur, mais qui a aussi été éprouvé parce qu'il a déjà été mis en œuvre dans des environnements d'une taille, d'une portée et d'un type similaires. Le Canada est donc

intéressé à en savoir plus sur les solutions offertes sur le marché qui sont susceptibles de répondre aux exigences du projet de GCRA.

Question 3

D'après les exigences décrites de façon générale dans l'aperçu fonctionnel de la GCRA (pièce jointe B) et l'exposé présenté à la journée de l'industrie (pièce jointe A), croyez-vous que le marché offre actuellement des solutions qui répondront à la totalité ou à la plupart des besoins opérationnels du projet de GCRA? Si c'est le cas, indiquez les solutions qui, selon vous, seraient les mieux adaptées au projet de GCRA, et expliquez-en les raisons.

Nous sommes conscients du fait que le modèle de prestation peut influer sur l'adéquation et la disponibilité des solutions envisageables. Comme il est indiqué à la diapositive 25 de l'exposé présenté à la journée de l'industrie (pièce jointe A), la vision des services de GCRA consiste à mettre en place un ensemble d'éléments fondamentaux, à savoir les services de GCRA de base ainsi que la plateforme et l'infrastructure de GCRA de base, qui faciliteront l'innovation continue dans le futur. Grâce à la souplesse offerte par cette plateforme, nos dirigeants pourront prendre des décisions sur les nouvelles innovations et solutions émanant éventuellement de différentes sources et les mettre en œuvre. Nous sommes donc intéressés à en savoir plus sur l'incidence que différents modèles de prestation des services de GCRA peuvent avoir sur la disponibilité des solutions.

Voici des exemples de modèles de prestation qui pourraient être adoptés à l'appui de la vision des services de GCRA :

1. Modèle conventionnel impliquant un intégrateur de systèmes (IS) : Le fournisseur conçoit, développe et déploie la solution à même l'infrastructure du gouvernement du Canada, selon les directives du responsable technique du projet. Le soutien et la maintenance continus deviennent la responsabilité du Canada.
2. Service géré : Si le Canada détermine qu'un service géré s'impose, il prendra en considération les trois options qui sont décrites aux diapositives 26 à 29 de l'exposé présenté à la journée de l'industrie (pièce jointe A).
 - a. **Logiciel-service du secteur privé** : Contrat avec le secteur privé pour la fourniture d'une solution de pile « verticale » complète, qui comprend les logiciels d'application, la plateforme, l'infrastructure et le centre de données. Services partagés Canada (SPC) fournira le réseau et la sécurité.
 - b. **Logiciel-service du secteur privé hébergé dans les centres de données de SPC** : Contrat avec le secteur privé pour la fourniture d'une solution de pile « verticale » complète, qui comprend les logiciels d'application, la plateforme et l'infrastructure. SPC fournira les centres de données, le réseau et la sécurité de la TI.
 - c. **Logiciel-service du secteur privé à même l'infrastructure-service de SPC** : Contrat avec le secteur privé pour la fourniture d'un logiciel d'application et d'une solution de plateforme. SPC fournira l'infrastructure (modèle de nuage et probablement impartie), les centres de données, ainsi que le réseau et la sécurité de la TI.

Il est à noter que, dans chacun des scénarios décrits ci-dessus, il est attendu que la solution sera conçue et développée à partir de produits commerciaux existants, moyennant une personnalisation restreinte, voire minime.

Question 4

Quels sont les facteurs, les avantages et les défis dont le Canada devrait tenir compte au moment de décider du modèle de prestation des services de GCRA? Les modèles de prestation présentent-ils des obstacles qui nuiraient à votre capacité de soumissionner ce marché? Y a-t-il un modèle de prestation que vous privilégiez?

3. Équipement fourni par le gouvernement

L'ASFC tient actuellement son grand livre de recettes dans SAP, et elle est à mettre en place les modules *Tax and Revenue Management* et *Public Sector Collection and Disbursement* de SAP. Ces modules seront à la base du grand livre des comptes clients de l'ASFC, dont le déploiement est prévu pour le premier trimestre de 2016 en tant que la version 1 du projet de GCRA. Le Canada examine actuellement en quoi il serait avantageux et désavantageux de mettre quelques-unes des configurations et des licences d'utilisation de logiciels du Canada à la disposition des soumissionnaires éventuels, à titre d'équipement fourni par le gouvernement (EFG), pour qu'ils puissent les inclure dans leurs solutions.

Question 5

Si le Canada mettait à votre disposition, à titre d'EFG, les configurations et les licences d'utilisation de logiciels SAP pertinentes, en feriez-vous usage dans votre solution, et comment, le cas échéant? Veuillez aussi expliquer les raisons pour lesquelles vous le feriez ou pas. Cela aurait-il une incidence sur les options de déploiement abordées ci-dessus?

4. Énoncé des travaux

Le Canada est à élaborer l'énoncé des travaux (ET) et les exigences connexes destinées à figurer dans la demande de propositions (DP) éventuelle. Le Canada veut obtenir des commentaires sur les exigences et les renseignements que requièrent les soumissionnaires, en vue d'élaborer un ET qui leur permettra de concevoir et de mettre en œuvre une solution qui sera la plus avantageuse possible et la moins risquée pour le Canada.

Question 6

À la lumière de l'affirmation ci-dessus et selon votre expérience de la réalisation de projets, dans quelle mesure vous attendez-vous à ce que les exigences opérationnelles et techniques de la DP soient détaillées?

Question 7

De quels autres renseignements (par exemple, de l'information sur la situation actuelle) auriez-vous besoin pour présenter une soumission? Veuillez fournir le plus de détails possible.

5. Barèmes tarifaires

La vision des services de GCRA, tel qu'elle est définie à la diapositive 25 de l'exposé présenté à la journée de l'industrie (pièce jointe A), peut être mise en œuvre selon différents modèles de prestation, comme il est indiqué à la section 2, Disponibilité de la solution et modèles de prestation de services, ci-dessus. À ces modèles de prestation, différents barèmes tarifaires peuvent s'appliquer. En voici des exemples :

1. Frais standards fixes ou variables pour les phases de conception, de développement et de déploiement.
2. Frais de gestion et de soutien fixes ou variables pour l'hébergement de la solution.
3. Barèmes tarifaires de type « paiement à l'utilisation (p. ex plateforme-service et logiciel-service) » qui comportent des coûts de démarrage minimes, et dont les frais sont déterminés selon le nombre d'utilisateurs, l'utilisation ou d'autres paramètres.
4. Une combinaison de barèmes tarifaires selon la composante. Par exemple, des produits livrables à prix fixe peuvent mieux convenir à certaines composantes, tandis que des services payés à l'utilisation peuvent mieux convenir à d'autres.

Question 8

Selon l'expérience que vous avez de besoins similaires, quels barèmes tarifaires pourraient convenir le mieux au projet de GCRA parce qu'ils optimiseraient les ressources du Canada, réduirait au minimum le risque couru et assurerait une certaine certitude quant aux coûts? Si vous faites une recommandation, veuillez la justifier par une explication et indiquer quelles pourraient être les stratégies d'atténuation de risques envisageables (p. ex., une stratégie de contrôle des coûts pourrait consister à imposer des seuils d'utilisation, au delà desquels l'autorité contractante devrait intervenir avant que d'autres dépenses d'utilisation puissent être engagées).

6. Amélioration continue et innovation

Comme il a été mentionné dans l'exposé présenté à la journée de l'industrie (pièce jointe A), le Canada évalue actuellement la possibilité d'établir avec un fournisseur une relation qui s'échelonnerait sur plusieurs années à la suite de ce processus d'approvisionnement. Si cela devait se produire, le Canada souhaite que la solution demeure actuelle grâce à un processus d'amélioration continue. Un tel processus pourrait consister simplement à exiger des mises à jour des logiciels à des périodes fixées commençant dès le déploiement général de ceux-ci, ou bien à mettre en œuvre un processus plus rigoureux impliquant divers indicateurs de rendement clés et mesures.

Question 9

Si le Canada décidait d'inclure un contrat de service à long terme dans ce marché, quelles recommandations feriez-vous pour faire en sorte que la solution de GCRA ne devienne pas dépassée et continue de s'améliorer tout au long de la durée du contrat? Quels sont les risques, les défis et les avantages de chacune? À quoi pourraient ressembler les modèles de gouvernance et de prévision des coûts s'y rattachant? Veuillez décrire toute expérience que vous pouvez avoir à cet égard.

Mis à part l'amélioration continue dont il est question ci-dessus, il se peut que de nouvelles approches et solutions axées sur la transformation et l'innovation qui s'inscrivent dans la portée du projet de GCRA fassent leur apparition en raison de l'évolution des contextes opérationnels et de l'émergence de nouvelles solutions. Par exemple, il pourrait s'agir de l'intégration de nouveaux services opérationnels à la plateforme de GCRA de base, de l'apport d'améliorations aux processus opérationnels ou de TI ou bien de la mise en œuvre de nouvelles technologies.

Le Canada veut obtenir de l'information sur les pratiques exemplaires de l'industrie, les avantages et les risques connexes, ainsi que des exemples de relations client-fournisseur à long terme dont l'innovation fait partie intégrante, particulièrement celles qui impliquent des organisations du secteur public. Veuillez parler de l'expérience et des opinions que vous avez sur les modèles de gouvernance efficaces susceptibles de permettre de gérer les risques d'un tel contrat et de tirer parti des innovations émergentes.

Question 10

Si le Canada décidait d'inclure un contrat de service à long terme dans ce marché, quelles recommandations feriez-vous pour faire en sorte que la transformation et l'innovation soient possibles pendant la durée du contrat? Quels sont les risques, les défis et les avantages de chacune? À quoi pourraient ressembler les modèles de gouvernance et de prévision des coûts s'y rattachant?

7. Critères d'évaluation de l'invitation à se qualifier (ISQ)

Le Canada est à élaborer les critères de sélection en vue de l'étape de l'ISQ. Cette étape vise à sélectionner les soumissionnaires qui seront appelés éventuellement à participer aux étapes subséquentes du processus d'approvisionnement. Ces soumissionnaires devront répondre à des critères de base afin de prouver qu'ils sont capables de fournir les solutions et les services requis, et ce, à des niveaux de risque que le Canada juge acceptables. Les critères de sélection envisagés par le Canada ont trait aux aspects ci-après. Les critères de sélection mêmes seront vraisemblablement publiés dans une modification subséquente de la LI, afin de permettre à l'industrie de formuler des commentaires à leur sujet avant la publication de l'ISQ.

Aspect évalué	Critères possibles
Stabilité financière	Les fournisseurs doivent disposer de la capacité financière nécessaire à l'exécution du contrat et au respect des obligations connexes, comme en témoignent la taille, les états financiers et le régime de propriété de l'entreprise.
Expérience pertinente (capacité)	Les soumissionnaires doivent posséder une expérience de la transformation (références à l'appui) qu'ils ont acquise en mettant en œuvre et en exploitant la solution qu'ils veulent proposer. Voici des indicateurs possibles : - Expérience des secteurs public et privé

	<ul style="list-style-type: none"> - Taille du contrat - Nombre d'utilisateurs pris en charge - Durée du soutien fourni (en nombre d'années) - Nombre et valeur des transactions traitées - Nombre de capacités fonctionnelles prises en charge s'apparentant à celles requises
Méthode	Les fournisseurs doivent utiliser une méthode de mise en œuvre et de soutien reconnue et démontrer qu'ils sont expérimentés à son égard.
Capacité de mise en œuvre et de soutien	Les fournisseurs doivent disposer, dans une mesure suffisante, de ressources qui possèdent l'expertise et l'expérience nécessaires à la satisfaction du besoin.
Sécurité	<p>Le fournisseur principal doit détenir les cotes de sécurité nécessaires.</p> <p>Si des services d'hébergement sont requis à l'extérieur de l'infrastructure du gouvernement du Canada, il sera exigé que toutes les données rémanentes soient conservées au Canada. Par conséquent, si le fournisseur est tenu de stocker et de gérer les données dans ses installations, il doit prouver qu'il a accès à des centres de données appropriés situés au Canada et qu'il détient, à leur égard, les attestations de sécurité d'installation nécessaires.</p>

Question 11

Quel est votre avis sur les aspects évalués dans l'ISQ, y compris les autres aspects qui devraient aussi être évalués?

8. Ententes commerciales

Le Canada sait que le projet de GCRA nécessitera peut-être un certain nombre de solutions intégrées et un éventail de services pour concrétiser les résultats voulus. Nous sommes intéressés à en savoir plus sur la variété et la complexité des ententes commerciales qu'il faudra peut-être conclure pour soumissionner ce marché. Croyez-vous être en mesure d'offrir une solution comme fournisseur unique, comme entrepreneur principal employant des sous-traitants, comme coentreprise ou sous une autre forme? Nous voudrions plus particulièrement connaître le nombre et les types de partenaires dont vous pourriez avoir besoin, comme les fournisseurs de logiciels, les fournisseurs de services d'hébergement, les experts en intégration et les experts en conduite d'activités. Nous voudrions aussi connaître les

capacités que l'entrepreneur principal et les sous-traitants ou les membres de la coentreprise devraient assurer à votre avis.

Question 12

Quels types d'ententes commerciales prévoyez-vous conclure pour répondre aux exigences? Le Canada voudrait aussi savoir d'où sont susceptibles de provenir l'expérience et les capacités évoquées dans les aspects évalués précités (autrement dit, est-ce l'entrepreneur principal, les membres de la coentreprise ou les sous-traitants qui les possèdent).

9. Gestion des risques et des possibilités

Comme le projet de GCRA est essentiel à sa mission, le Canada doit s'assurer que le projet est mis en œuvre et géré à des niveaux de risque acceptables. Il est prévu que des stratégies d'atténuation seront élaborées, appliquées et suivies au cours du projet et pendant l'exploitation de la solution.

Nous sommes intéressés à en savoir plus sur l'expérience de l'industrie concernant la façon dont des possibilités et des risques précis posés par des projets similaires ont été réduits ou maximisés, ainsi que les stratégies mises en place qui ont permis de maintenir les risques à des niveaux acceptables et de tirer parti des possibilités émergentes.

Question 13

Reconnaissant le stade précoce auquel en est le projet de GCRA, quels sont les risques importants que vous prévoyez, et comment ceux-ci peuvent-ils être atténués?

10. Autres commentaires

Question 14

Y a-t-il des aspects de la démarche d'approvisionnement qui, selon vous, pourraient restreindre indûment la concurrence ou vous empêcher de proposer une solution qui répond aux besoins du gouvernement du Canada? Si c'est le cas, veuillez donner de plus amples explications.

Question 15

Veuillez formuler les commentaires que vous n'avez pas pu faire plus tôt relativement au projet de GCRA et au processus d'approvisionnement, le cas échéant.

Annexe G

Instructions concernant les rencontres individuelles

Calendrier des rencontres individuelles

Nous vous remercions de prendre le temps de nous rencontrer et de participer au processus. Nous voulons vous donner assez de temps pour vous préparer aux rencontres individuelles. Prenez donc note que nous prévoyons tenir les rencontres individuelles l'un ou l'autre des jours ouvrables compris entre le 6 et le 10 juillet 2015, inclusivement. S'il vous plaît fournir un calendrier des matinées et des après-midi de ces jours que vous êtes ou non disponibles. Un représentant du gouvernement du Canada communiquera avec vous pour confirmer le moment et le lieu de vos rencontres, discuter de tout besoin particulier, confirmer la disponibilité d'un soutien technique sur place et vous aider dans votre planification.

L'inscription aux rencontres individuelles doit se faire au moyen d'une demande adressée à l'autorité contractante, à l'adresse marc.a.aubin@tpsgc-pwgsc.gc.ca au plus tard le 25 juin, 2015 et doit comprendre les renseignements suivants :

- le nombre de personnes qui participeront à la rencontre individuelle (maximum de 5 personnes par fournisseur intéressé);
- le nom et le titre de chaque participant;
- l'adresse courriel et le numéro de téléphone d'une personne ressource.



PROTECTION SERVICE INTÉGRITÉ PROTECTION SERVICE
TEGRITY PROTECTION SERVICE **SERVICE**
INTÉGRITÉ PROTECTION SERVICE
CE INTEGRITY PROTECTION SERVICE
RVICE INTÉGRITÉ PROTECTION SERVICE
SERVICE PROTECTION SERVICE
ON PROTECTION SERVICE
ECTION PROTECTION SERVICE
OTECTION PROTECTION SERVICE
PROTECTION PROTECTION SERVICE
TY PROTECTION SERVICE INTÉGRITÉ PROTECTION SERVICE
INTEGRITY PROTECTION SERVICE
CE INTÉGRITÉ PROTECTION SERVICE

Projet de Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC (GCRA) – Présentation pour la Journée de l'industrie

28 mai 2015

PROTECTION • SERVICE • INTÉGRITÉ

 Canada



Bienvenue





Objectifs de la Journée de l'industrie

Au programme pour les fournisseurs :

- aperçu du projet de GCRA, notamment de l'approche envisagée, de la portée et des capacités de haut niveau qui en résulteront;
- examen des principaux enjeux opérationnels et des grandes questions pour lesquels le Canada sollicite l'avis des intervenants du secteur;
- explication de la méthode d'approvisionnement envisagée;
- échange sur la chaîne d'approvisionnement et le processus de vérification de l'intégrité des données;
- occasion de formuler des commentaires.



Objet de la Journée de l'industrie

- La Journée de l'industrie est une tribune ouverte qui permet de consulter les fournisseurs intéressés par le processus d'approvisionnement en question
- La participation à la Journée de l'industrie est facultative
- Le fait de ne pas assister à cette journée n'empêche pas les fournisseurs de participer à un processus d'approvisionnement
- La consultation de l'industrie dans le cadre de cette journée ne constitue pas un appel d'offres
- Les questions de fond posées par les fournisseurs durant la Journée de l'industrie ainsi que les réponses seront publiées après l'événement, sur le site Achats et ventes (achatsetventes.gc.ca)



Programme de la Journée de l'industrie

Heure (HNE)	Présentation	Description
8 h 30	Modératrice (Christine Hamilton)	Mot d'ouverture et présentation des objectifs de la Journée de l'industrie
8 h 40	Nada Semaan, première vice-présidente, ASFC	Programme de transformation de l'ASFC
9 h	Brent McRoberts, directeur général, Direction des programmes commerciaux et antidumping, Direction générale des programmes, ASFC	Services commerciaux de l'ASFC et principes fondamentaux du projet de GCRA
9 h 30	Louis-Paul Normand, vice-président associé, Direction générale de l'information, des sciences et de la technologie, ASFC	Stratégie et exigences d'exécution du projet de GCRA
10 h 30	Pause	
10 h 45	Normand Masse, directeur général, Direction générale des approvisionnements, TPSGC	Méthode d'approvisionnement du projet de GCRA
11 h 10	Jérôme Tremblay, Conseiller en cybersécurité, Bureau des relations stratégiques, Partenariats de cybersécurité, CSTC	Processus d'évaluation de la chaîne d'approvisionnement
11 h 30	Panel des dirigeants – Tous les conférenciers	Séance de questions et réponses
11 h 55	Modératrice	Résumé et mot de la fin



Avis de non-responsabilité

L'information contenue dans cet exposé vise à faire connaître les concepts préliminaires du projet de GCRA s'inscrivant dans l'initiative Approvisionnement éclairé. Elle ne peut donc pas être considérée comme un énoncé des exigences ni comme une partie d'un document contractuel. Tout le contenu de l'exposé pourrait changer.



Programme de transformation de l'ASFC

Nada Semaan,
première vice-présidente, ASFC



Mandat de l'ASFC





Voyageurs et commerce	Environnement opérationnel	Exécution et immigration	Environnement technologique
98,9 M de voyageurs	225	9 253 saisies de drogue d'une valeur de 297 M\$	1 laboratoire scientifique
31,9 M de voitures	21,8 M\$ <small>5 saisies de devises (en 310 saisies) dont 100 % de succès contre 100 % de succès</small>	288 <small>saisies de stupéfiants (en 22 saisies)</small>	
27,2 M de voyageurs par avion	472	18 156 <small>postes de travail</small>	
14,1 M de débarquements commerciaux	117	5 137 <small>saisies à feu saisissements (165 saisies) dont 100 % de succès, avec répartition égale entre les postes frontaliers terrestres (22 saisies) et maritimes (95 saisies)</small>	2 <small>ressaux protégés indépendants</small>
146 271 <small>trucks et navires (passagers et marchandise)</small>	27	2 165 <small>saisies de tabac</small>	3 500+ <small>saisies mobiles</small>
37,2 M d'escroqueries par messagerie	73	352 <small>interdites, autorisées, interdites</small>	12 <small>appareils photographiques mobiles de grandes dimensions</small>
765 710 examinées par messagerie	218	10 088 <small>cas de recherche de traces (en 20 jours)</small>	4 <small>appareils d'imagerie pour paliers</small>
26 9 G\$ en droits et taxes perçus	448	13 855 <small>cas de demandeur de déboute et autres personnes莫名其妙</small>	126 <small>appareils de détection de traces de substances et appareils d'imagerie par rayons X</small>
	24	24 <small>équipements retrouvés</small>	33 <small>cas de détection des ravitaillements</small>
			25 <small>COMETS</small>

L'ASFC en chiffres



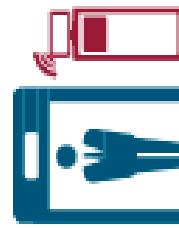
La vision et les buts de l'ASFC



**1. Sécuriser
la frontière
de façon
stratégique**



**3. Faire
progresser la
gestion
frontalière à
l'échelle
mondiale**



**2. Rationaliser
et simplifier
le passage de
la frontière**



**4. Renforcer la
résilience
organisationnelle**



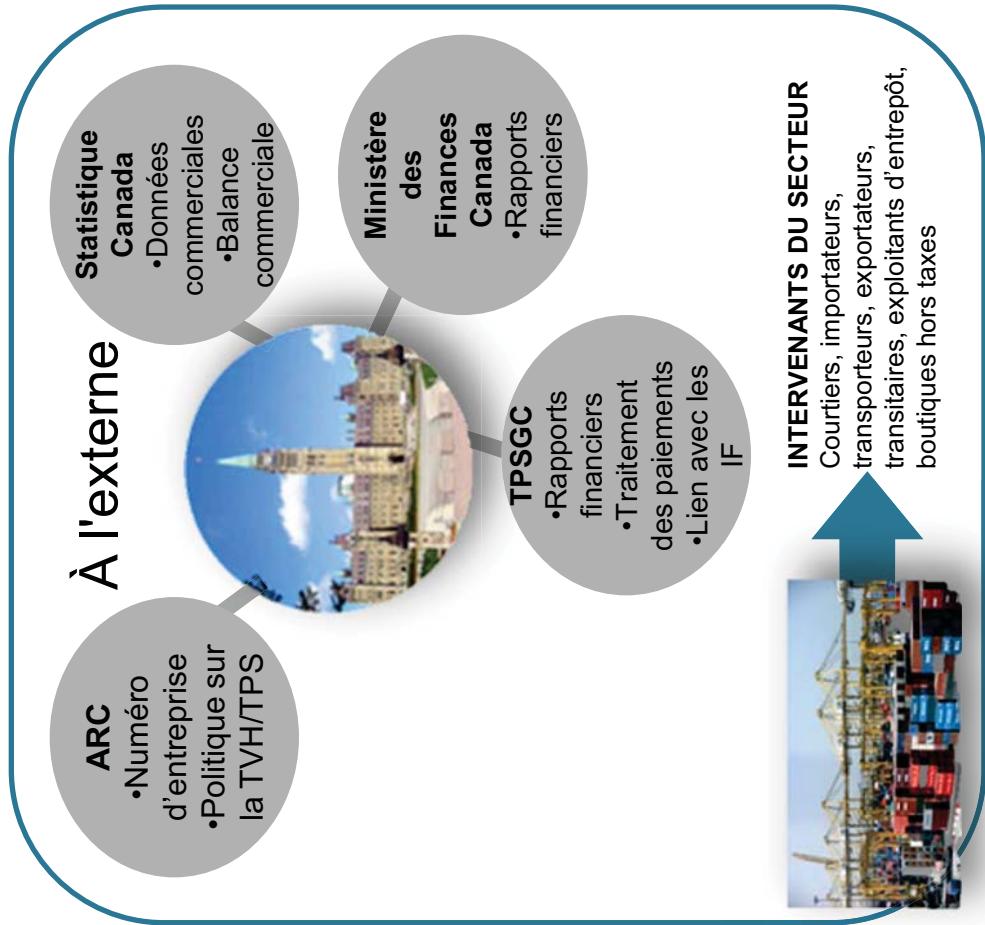
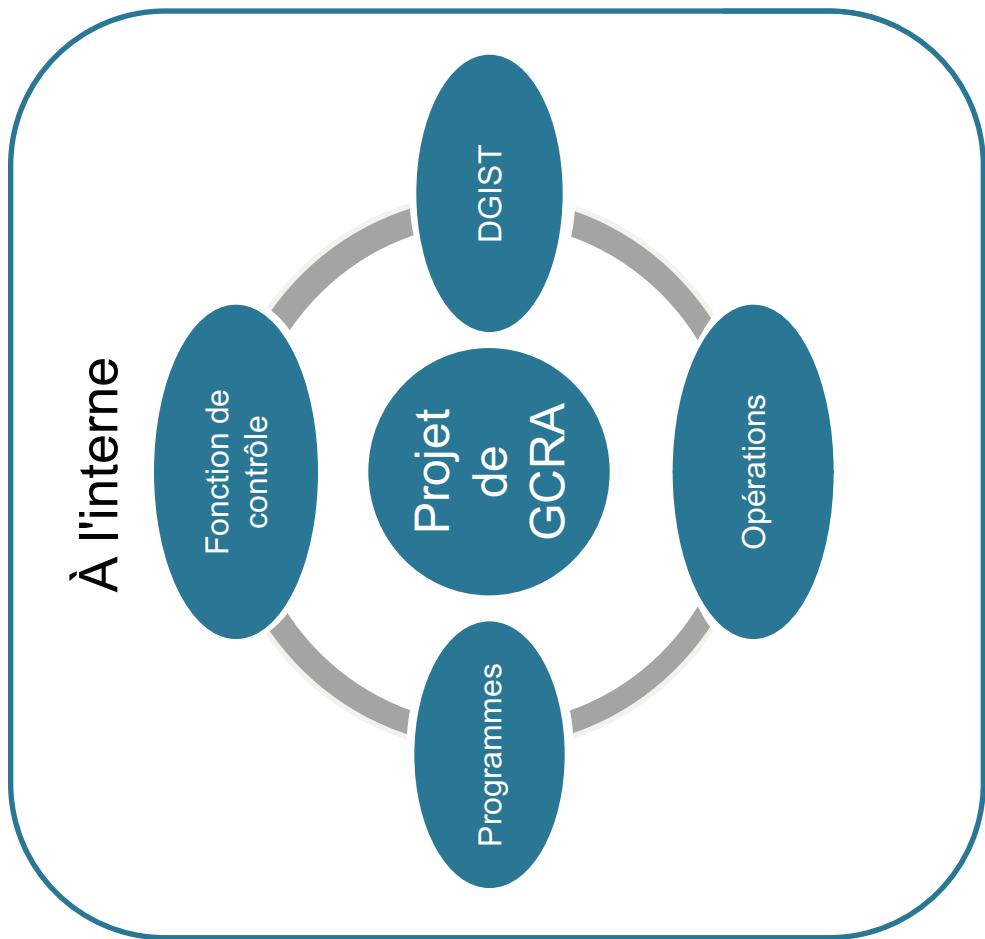
Services commerciaux de l'ASFC et principes fondamentaux du projet de GCRA

Brent McRoberts,

*directeur général, Direction des
programmes commerciaux et antidumping,
Direction générale des programmes, ASFC*



Intervenants du projet de GCRA





Aperçu et statistiques du programme commercial

2013-2014

- 530 milliards \$ en marchandises importées
- 14,2 millions d'expéditions (courrier postal et par messagerie exclu)
- 20,3 milliards \$ en TVH/TPS
- 5,2 milliards \$ en droits autres et en taxes d'accise

Mode de transport	Par jour (expéditions)	Par année (expéditions)
Route	27 000	9,8 millions
Avion	9 000	3,3 millions
Bateau	5 400	0,7 million
Train	1 100	0,4 million
Poste	120 000	43,8 millions
Services de messagerie	94 000	34,5 millions



Qu'est-ce que le projet de GCRA?

- Le projet de Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC (GCRA) vise à moderniser et à optimiser, de façon échelonnée, les systèmes de gestion des recettes de l'Agence de même que les processus qu'elle emploie pour traiter des milliards de dollars tirés du commerce annuellement.

dollars tirés du commerce annuellement



Objectifs du projet de GCRA

- Permettre une expérience sécuritaire et efficace à la frontière
- Instaurer un outil Web de gestion des comptes et d'identification des clients
- Éliminer les transferts entre systèmes
 - Réduire l'ampleur des processus exécutés à la main et sur support papier
 - Mettre en place des capacités d'évaluation uniformes
 - Tirer parti de l'information de qualité sur les clients et d'autres données pour améliorer les activités de conformité commerciale
- Simplifier la comptabilisation des importations
- Mettre en place un mécanisme d'évaluation commun
- Améliorer la priorisation des activités de conformité commerciale et de vérification
 - Réduire le fardeau associé à la conformité
 - Augmenter la confiance dans les données commerciales de l'ASF



Facteurs de valeur du projet de GCRA

Effet combiné

Facilitation du commerce

*Mission essentielle
pour la prospérité
économique*

Amélioration de la gestion des recettes

Rationalisation de l'expérience au
fil de la chaîne commerciale

Amélioration des services et
gains d'efficacité à l'ASFC



Portée du projet de GCRA

Gérer nos recettes	Soutenir les programmes commerciaux et les partenaires commerciaux
<p>Connaître nos clients</p> <p>Gestion des comptes clients :</p> <ul style="list-style-type: none">•Moderniser et intégrer les systèmes de gestion des recettes.•Fournir une solution comptable en ligne permettant l'évaluation, la perception et la gestion des recettes.•Éliminer l'obligation de rapprochement manuel entre les systèmes. <p>Évaluation/réévaluation :</p> <ul style="list-style-type: none">•Instaurer un mécanisme commun d'évaluation et de réévaluation, qui automatise la soumission de l'information sur les expéditions commerciales.•Donner un cadre décisionnel uniforme et d'application nationale aux programmes de commerce et d'expédition commerciales.	<p>Gestion des dossiers :</p> <ul style="list-style-type: none">•Améliorer les pratiques de gestion de l'information et de la documentation pour que les activités de conformité commerciale soient mieux gérées et exécutées. <p>Gestion des risques :</p> <ul style="list-style-type: none">•Améliorer la capacité à cibler les activités de conformité commerciale dans les zones où le risque est élevé ou inconnu. <p>Accès des clients :</p> <ul style="list-style-type: none">•Donner accès à l'information en temps réel pour mieux soutenir les activités de conformité commerciale.•Offrir des solutions électroniques libre-service permettant de gérer l'information au compte en toute simplicité et sécurité.



Retombées du projet de GCRA : processus commercial de bout en bout

Inscription aux programmes

Connaître nos clients : Mettre en place des outils électroniques d'identification du client et de gestion de l'information du compte client.

Avant l'arrivée

Explorer les moyens de simplifier la comptabilisation des importations.

Mainlevée

Comptabilisation et paiement

Gérer nos recettes : Moderniser les systèmes de gestion des recettes pour éliminer les transferts entre systèmes, pour réduire l'ampleur des traitements manuels et pour instaurer des processus d'évaluation et de rajustement uniformes.

Vérification après la mainlevée

Soutenir les programmes commerciaux : Miser sur l'information de qualité sur les clients et sur d'autres données pour améliorer les activités de conformité commerciale.

Recours



Exemple: Résultats du projet de GCRA

Clients dans la chaîne commerciale		Situation actuelle	Situation future
Processus manuels avec support papier (p. ex. rajustements B2, recours)	Renseignements commerciaux complexes requis	Processus automatiques (soumission électronique des données)	Meilleurs outils pour promouvoir la conformité commerciale
Clients ayant un accès limité aux renseignements au compte	Manque d'uniformité dans l'application des règles et des politiques (p. ex. permis, documentation)	Clients ayant un accès aux renseignements du compte à jour	Application centralisée et uniforme des règles et des politiques
Processus de saisie de données manuels qui augmentent le taux d'erreurs et qui nécessitent d'effectuer un suivi après l'entrée des données	Toute transaction générée individuellement	Validation des données automatisée, en temps réel	Gestion globale du compte client
Renseignements sur les clients conservés à l'échelle locale	Systèmes de TI non intégrés, personnalisés et non pris en charge	Accès de portée nationale à l'ensemble des renseignements sur les clients	Systèmes intégrés et modernes répondant aux normes de l'industrie
Risque de perte de recettes		Contrôles plus stricts afin de prévenir la perte de recettes	

ASF



Stratégie et exigences d'exécution du projet de GCRA

*Louis-Paul Normand,
vice-président associé,
Direction générale de l'information, des
sciences et de la technologie, ASFC*



Facteurs de valeur du projet de GCRA

Effet combiné





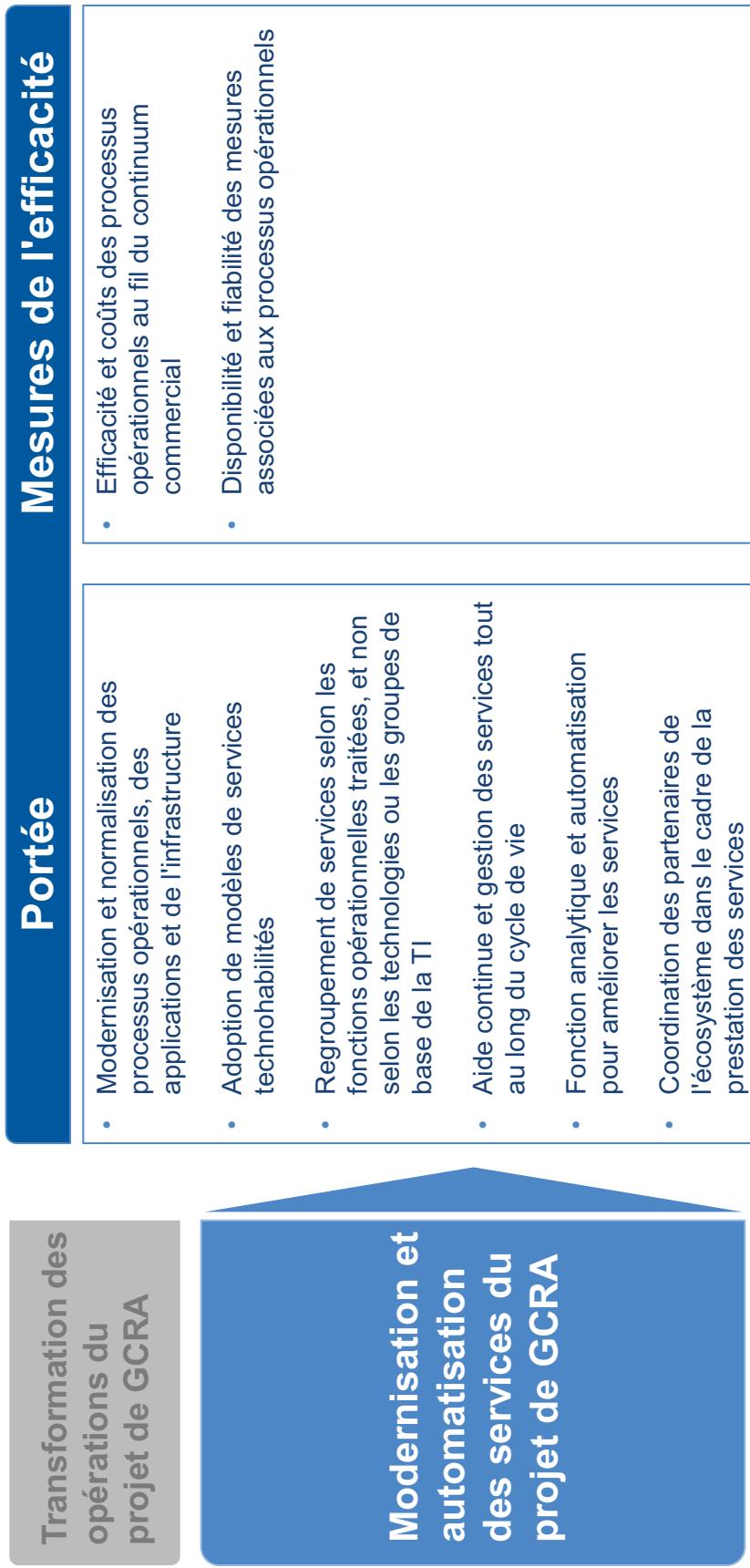
Approche stratégique du projet de GCRA





Approche stratégique du projet de GCRA

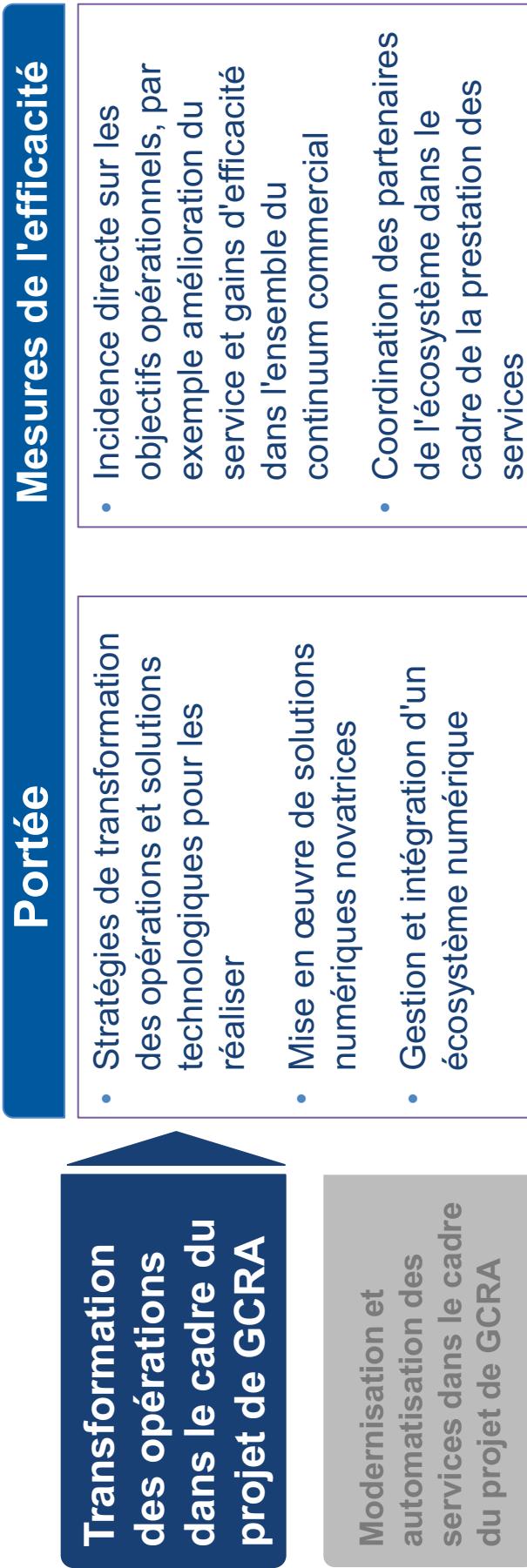
1. Modernisation et automatisation : Réglir les questions névralgiques de la modernisation des applications et de l'optimisation des processus.





Approche stratégique du projet de GCRA

2. Transformation : Participer à la définition et à la réalisation des stratégies opérationnelles numériques du projet de GCRA qui mèneront à une transformation dans l'ensemble du cycle de gestion des recettes commerciales

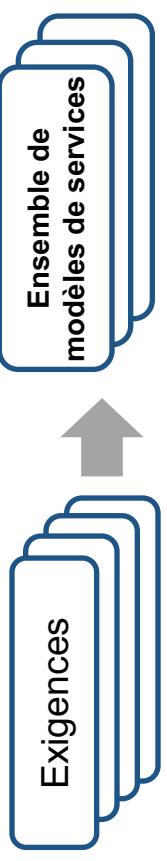




Vision des services du projet de GCRA

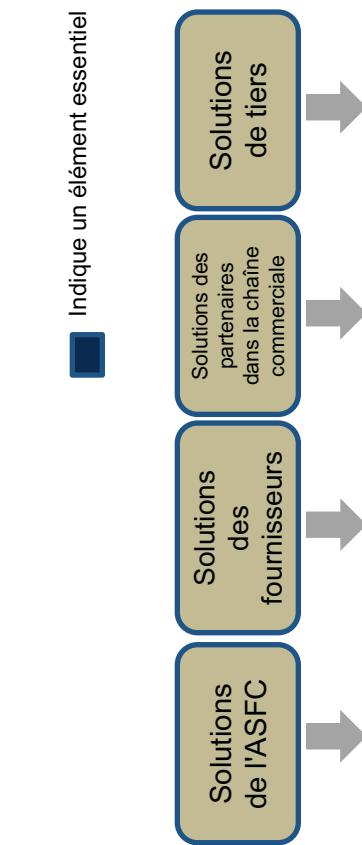
Modernisation et automatisation
dans le cadre du projet de GCRA

Relevé des exigences

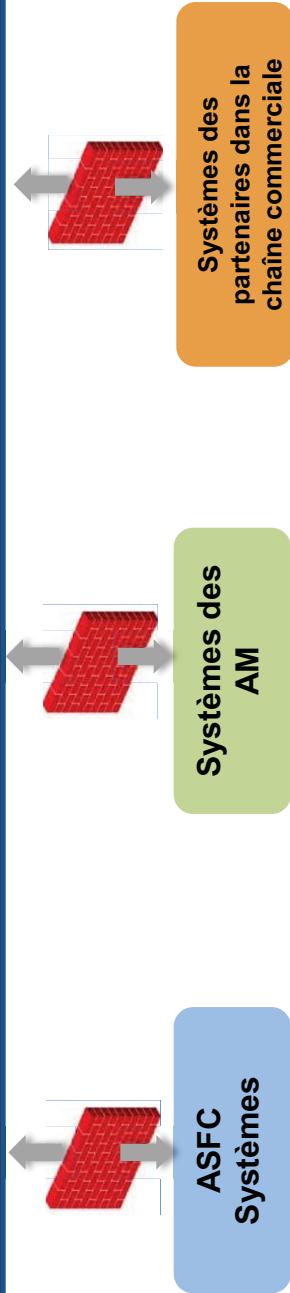


Transformation des opérations
dans le cadre du projet de GCRA

Relevé des modèles de

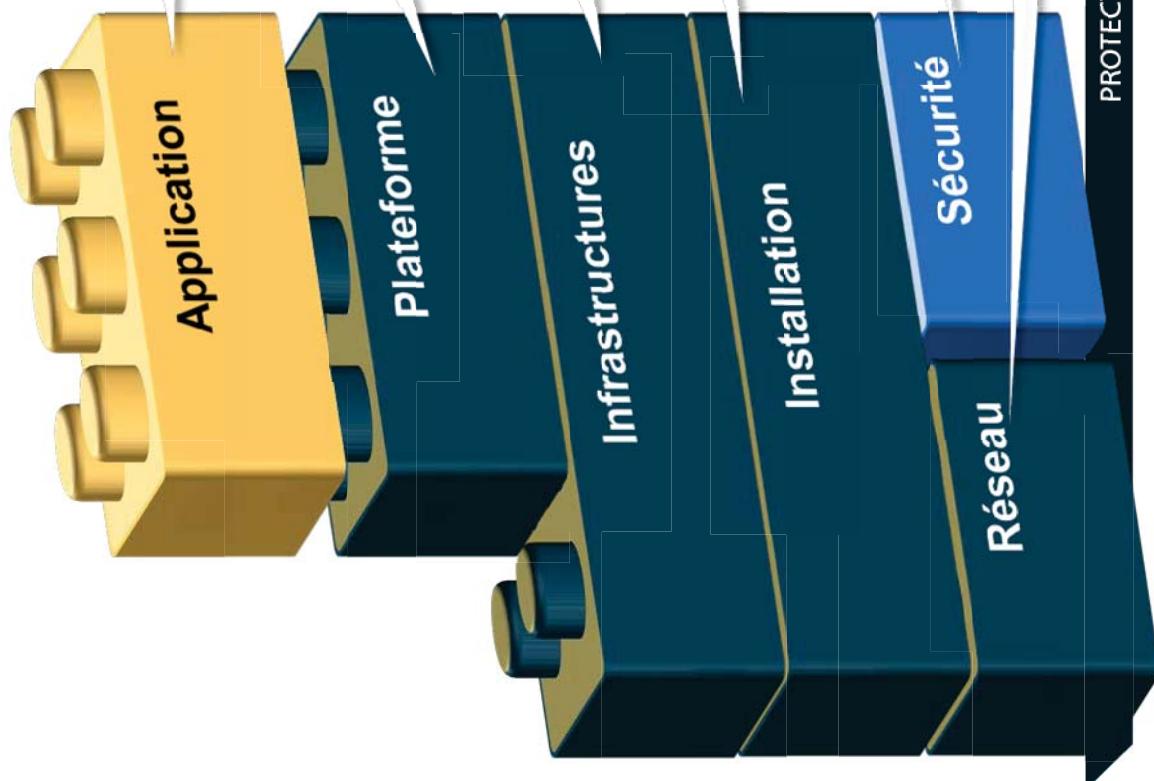


Plateforme et infrastructure principales du projet de GCRA





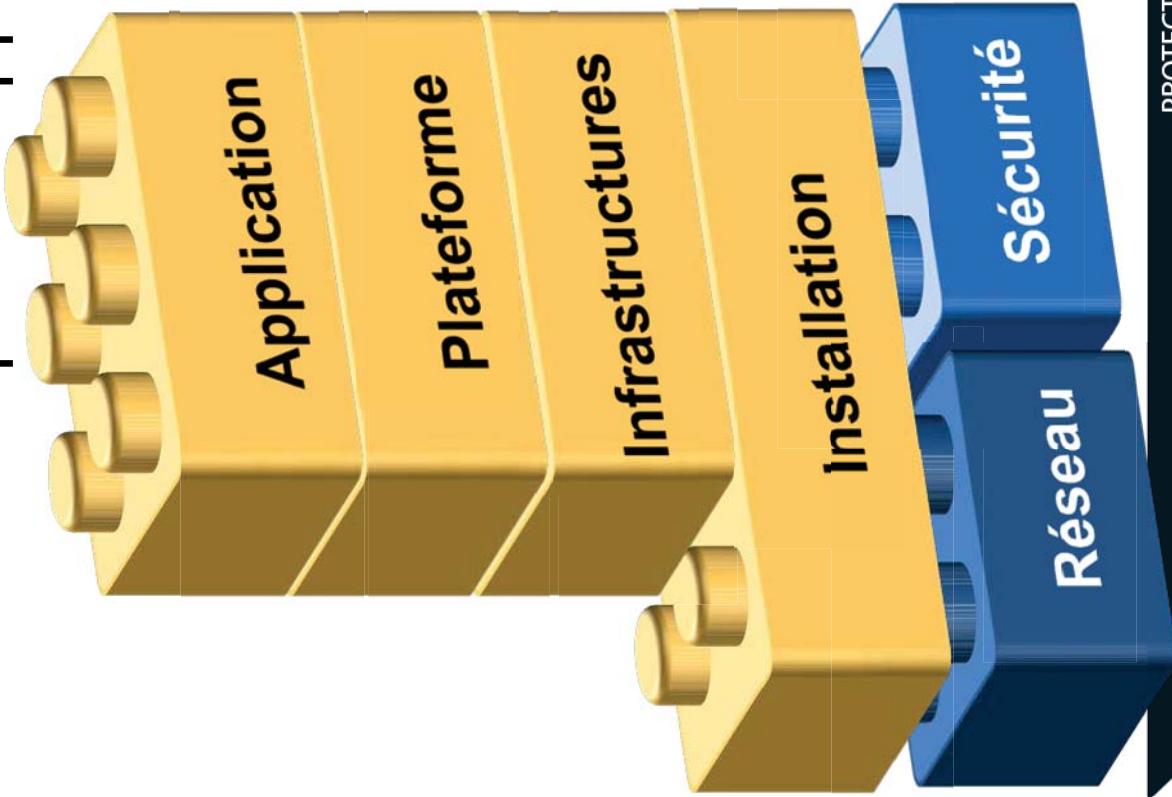
Définitions des « piles » du centre de données



Portée du plan de transformation de SPC



Option d'approvisionnement n° 1

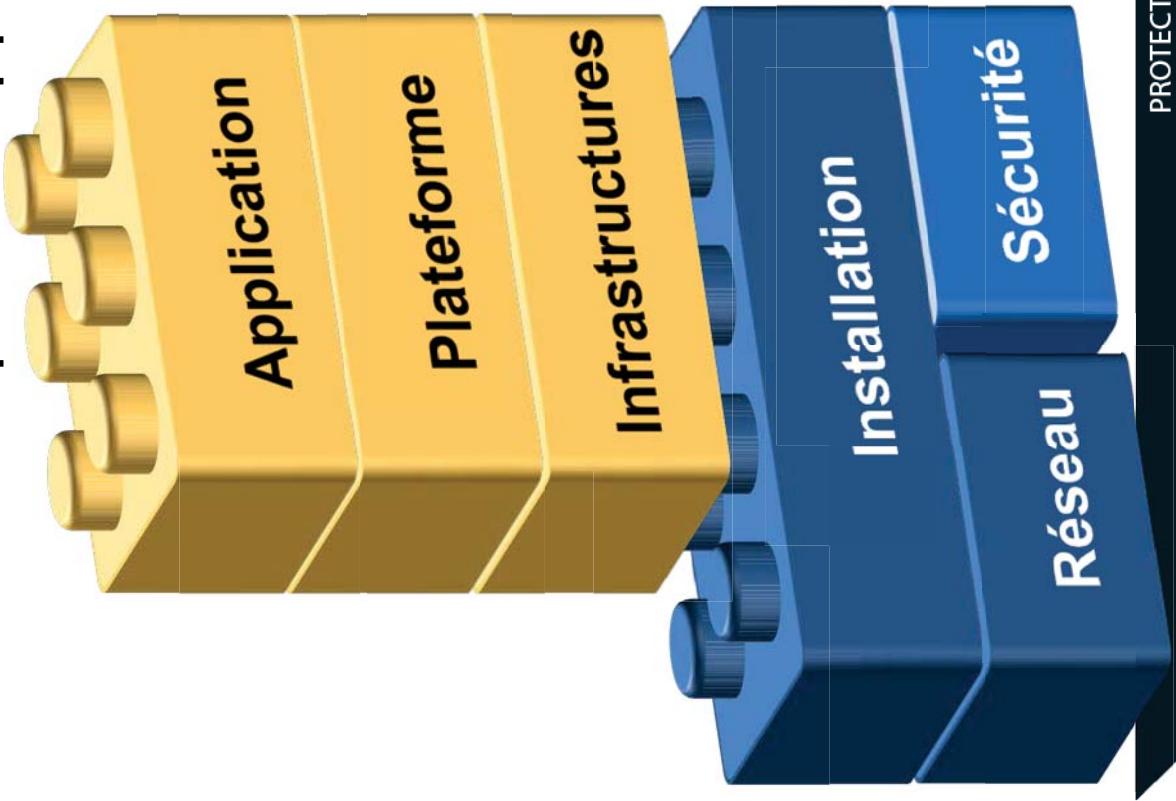


SaaS du secteur privé seulement

- Contrat avec le secteur privé pour la fourniture d'une solution de pile « verticale » complète, y compris les logiciels d'application, la plateforme, l'infrastructure et l'installation de centre de données
- SPC fournirait le réseau (imparti) et la sécurité (probablement conservée à l'interne)



Option d'approvisionnement n° 2

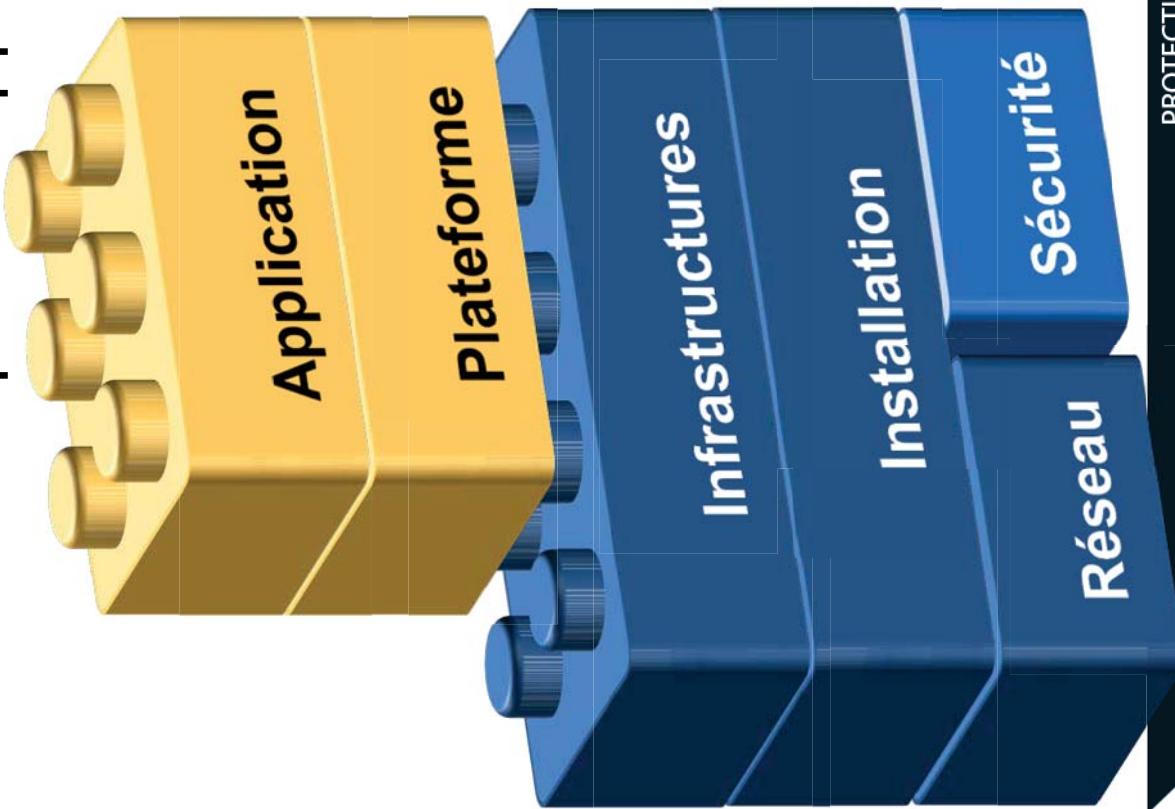


SaaS du secteur privé dans les centres de données de SPC

- Contrat avec le secteur privé pour la fourniture d'une solution de pile « verticale » complète, y compris les logiciels d'application, la plateforme et l'infrastructure
- SPC fournirait les installations de centre de données (gestion impartie), ainsi que la sécurité du réseau (impartie) et des TI (probablement conservée à l'interne)



Option d'approvisionnement n° 3



SaaS du secteur privé sur l'IaaS de SPC

- Contrat avec le secteur privé pour la fourniture d'un logiciel d'application et d'une solution de plateforme
- SPC fournirait l'infrastructure (modèle de nuage et probablement impartie), les installations de centre de données (gestion impartie), ainsi que la sécurité du réseau (impartie) et des TI (probablement conservée à l'interne)



Principes directeurs

- L'ASFQ souhaite se doter d'un mode d'appvisionnement orienté sur la collaboration qui permettra de concrétiser les résultats opérationnels et le rendement attendus. Principaux attributs de la relation envisagée :
 - Articulation des intérêts mutuels
 - Clarté des rôles et des responsabilités
 - Interactions ouvertes et transparentes
 - Situations opérationnelles réalistes arrimées avec les résultats souhaités



État final voulu

- Rôle du fournisseur :
 - concevoir, développer puis déployer auprès des intervenants la solution de GCRA, de même que les processus et la technologie correspondants, dans le respect de la qualité, du budget et du calendrier prévus.
- Sous réserve de l'évaluation de l'ASFIC, et avec l'éclairage obtenu grâce à la consultation et à la participation des acteurs de l'industrie, le fournisseur serait appelé à :
 - gérer et maintenir fonctionnelle la solution de GCRA, en plus d'offrir du soutien technique, dans le cadre d'un contrat de service pluriannuel formalisant les niveaux de service (ANS) et les modalités de résiliation;
 - fournir une capacité permanente de transformation et d'innovation.
- Rôle de l'ASFIC :
 - fixer l'orientation stratégique et les exigences opérationnelles, et contrôler l'architecture;
 - faire le pont avec les intervenants concernés;
 - mettre en œuvre le modèle de prestation de services reposant sur les capacités et l'organisation essentielles pour atteindre l'efficacité recherchée.



Portée envisagée

Aspect	Dans la portée?
Intégration des systèmes et gestion de projet	O
Fourniture et intégration de la solution et des applications	O
Mise en œuvre de la solution et transition	O
Réingénierie des méthodes de travail	O
Formation et gestion du changement	O
Soutien logistique permanent	À déterminer
Innovation continue	À déterminer
Services des infrastructures	À déterminer
Installations des centres de données	À déterminer
Réseau et connectivité	N
Opérations commerciales	N



Projet de GCRA Principales exigences et contraintes (vision actuelle)



Exigences et contraintes

Aspect	Exigence/contrainte
Bilinguisme	<ul style="list-style-type: none">Le système (application et toute la documentation pour l'utilisateur) doit être produit dans les deux langues officielles.
Accessibilité du Web	<ul style="list-style-type: none">Le système doit être conforme aux normes et aux exigences d'accessibilité du Web du gouvernement du Canada, lesquelles peuvent être consultées à l'adresse qui suit : http://www.tbs-sct.gc.ca/ws-nw/index-fra.asp
Gestion de l'accès	<ul style="list-style-type: none">La solution doit mettre à profit l'actuelle infrastructure de réseau, d'accès à distance ainsi que de gestion de l'identité et des authentifiants du GC.



Exigences et contraintes (vision actuelle)

Aspect	Exigence/contrainte
Exception au titre de la sécurité nationale (ESN)	<ul style="list-style-type: none">Une ESN pourrait être invoquée pour le projet de GCRA.
Souveraineté des données	<ul style="list-style-type: none">Les données opérationnelles rémanentes du système doivent demeurer au Canada en tout temps.
Vérification de l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none">La solution doit être conforme au processus de vérification de l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement.



Exigences et contraintes (vision actuelle)

Aspect	Exigence/contrainte
Profil de sécurité des fournisseurs	<ul style="list-style-type: none">• Profils des données et de sécurité actuellement examinés• Attestation de sécurité d'installation (ASI) – pourrait aller jusqu'au niveau Secret• Autorisation de détenir des renseignements (ADR) – pourrait aller jusqu'au Protégé B• Personnel des fournisseurs – pourrait aller jusqu'au niveau Secret
ITSG-33	<ul style="list-style-type: none">• La solution doit être conforme aux directives de sécurité ITSG-33 du gouvernement du Canada. Renseignements complémentaires : https://www.cse-cst.gc.ca/fr/publication/itsg-33



Exigences et contraintes de passation du marché

Aspect	Exigence/contrainte
Durée du contrat	<ul style="list-style-type: none">Il s'agirait d'un contrat pluriannuel; la durée exacte reste à déterminer.
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">Le contrat initial prévoit la fin de la mise en œuvre pour mars 2020.
Limitation de la responsabilité (LR)	<ul style="list-style-type: none">Une évaluation des risques de LR dans le cadre du projet de GCRA sera réalisée.



Collecte des données pour le projet de GCRA

PROTECTION • SERVICE • INTÉGRITÉ



Aspects de la demande d'information

Aspect	Description
Portée, exigences et résultats du projet	Portée, objectifs, situation actuelle, exigences, calendrier, etc.
Disponibilité de la solution et modèle de prestation de services	État de développement, disponibilité et compatibilité des solutions possibles et des modèles de prestation
Équipement fourni par le gouvernement	Utilisation d'applications et de permis actuels du GC
Énoncé des travaux	Phases de mise en œuvre, portée et nature des exigences, planification de la transition, etc.
Structure des droits	Types de droits selon le modèle de prestation, base de paiement, pénalités, incitatifs, etc.
Innovation et amélioration continues	Options de marché, améliorations, portée des activités en aval, gouvernance, etc.
Atténuation des risques et leçons apprises	Stratégies d'atténuation des risques, expérience acquise, méthodologies, leçons apprises, pratiques exemplaires, etc.



Approche d'approvisionnement éclairé du projet de GCRA

*Normand Massé, directeur général,
Secteur de la gestion de l'approvisionnement en
services et en technologies
(Secteur de la GAST), TPSGC*



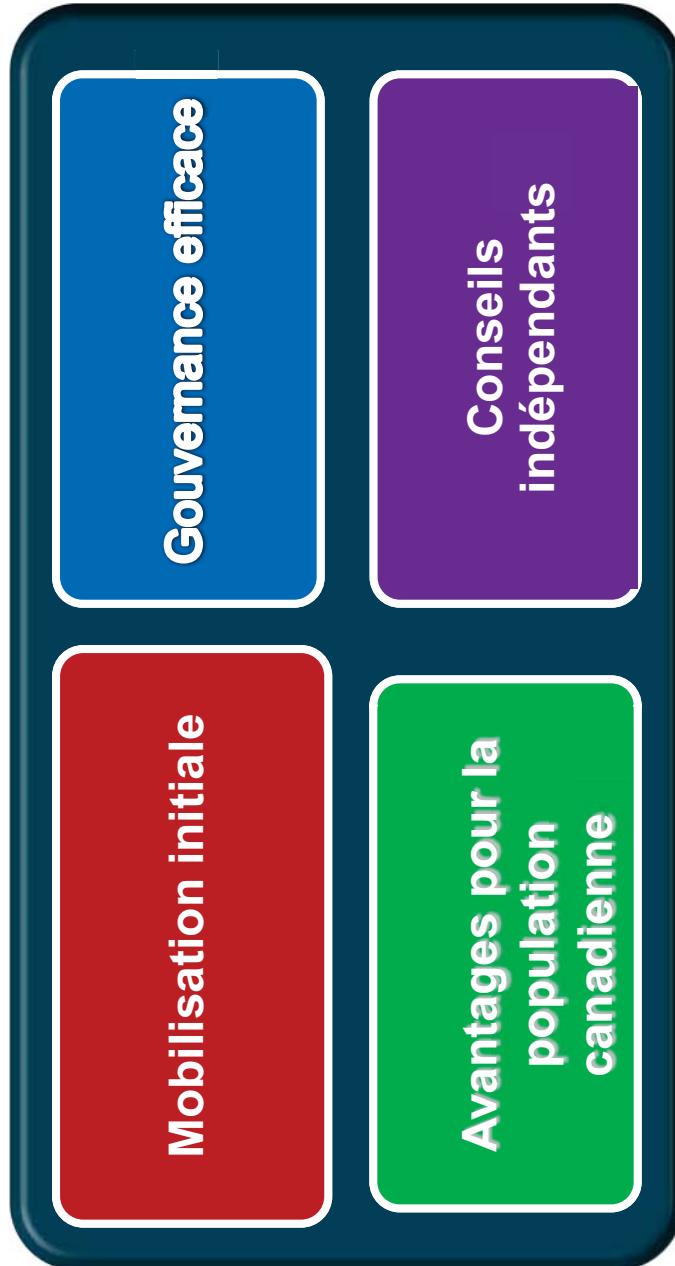
Objectifs de la mobilisation initiale

- Explorer les méthodes et les techniques possibles pouvant satisfaire aux exigences opérationnelles, en temps voulu et de façon rentable
- Vérifier si une solution pouvant satisfaire aux besoins de l'ASFC existe sur le marché et, le cas échéant, déterminer dans quelle mesure elle les comble
- Repérer et gérer les risques de la méthode proposée et consulter l'industrie sur les autres méthodes suggérées



Approche d'approvisionnement éclairé

Elle s'applique à différents contextes d'approvisionnement (p. ex. Programme canadien de prêts aux étudiants, laboratoires nucléaires d'Énergie atomique du Canada limitée, Projet de mieux-être au travail et de productivité, et Programme de réinstallation intégrée)





Approche d'approvisionnement éclairé du projet de GCRA

- Vastes consultations auprès de l'industrie tout au long du processus d'appel d'offres
 - sur le plan de la précision des besoins ou relativement aux exigences, aux solutions possibles, aux termes et conditions du contrat, à l'évaluation à la méthode de sélection
 - dans le cadre de la Journée de l'industrie, de la Lettre d'intérêt (LI) et de rencontres individuelles
- Gouvernance efficace
 - comités de gouvernance du CCGCA et de DG



Approche d'approvisionnement éclairé du projet de GCRA (suite)

- Tirer parti de l'expertise de tiers dans différents domaines (p. ex. surveillance de l'équité, services-conseils techniques ou en matière de sécurité).
- Évaluer les retombées socioéconomiques (p. ex. retombées industrielles et technologiques, moteur d'innovation).

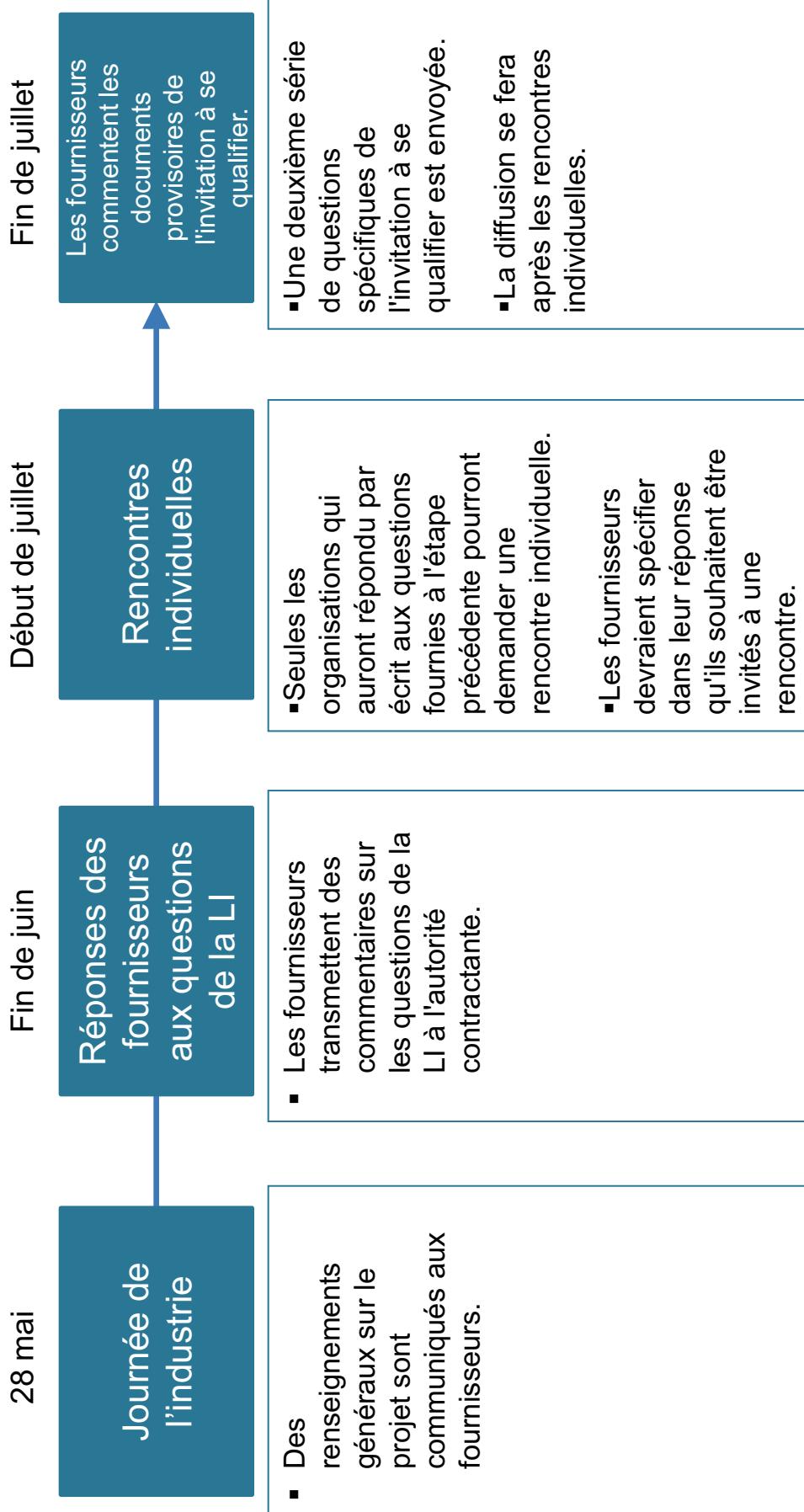


Projet de calendrier du processus d'acquisition de la solution du projet de GCRA (pourrait changer)

Étape	Dates proposées
Début de la mobilisation de l'industrie -Journée de l'industrie -Réponses des fournisseurs aux questions de la LI -Rencontres individuelles -Commentaires des fournisseurs sur les documents provisoires de l'invitation à se qualifier	Du 28 mai jusqu'à la fin juillet 28 mai Fin juin Début juillet Fin juillet
Publication de l'invitation à se qualifier	Fin août 2015
Début de l'examen et du raffinement des exigences	Novembre 2015
Publication de l'appel d'offres	Avril 2016
Attribution du marché complété	Octobre 2016



Étapes de mobilisation de l'industrie





Processus d'évaluation de la chaîne d'approvisionnement

Jérôme Tremblay, Conseiller en
cybersécurité
*Bureau des relations stratégiques,
Partenariats de cybersécurité, CSSTC*



Rôle du CSTC

- CSTC : Le CSTC est l'organisme national de cryptologie du Canada.
- Il préserve la sécurité du Canada par la supériorité de l'information.
- Son mandat
 - Renseignement électromagnétique
 - Sécurité de la TI
 - Appui à l'accès légal
- Mandat « secondaire »
 - Fournir des avis, des conseils et des services pour aider à protéger les renseignements électroniques et les infrastructures d'information importantes pour le gouvernement du Canada.



Une cybermenace grandissante

- De nos jours, des cyberactivités malicieuses visant le Canada et ses plus proches alliés se produisent tous les jours.
- Le degré de sophistication des agents de menace varie : il peut s'agir de pirates malfaisants, de groupes du crime organisé, de terroristes, voire d'États.
- La population canadienne compte sur le gouvernement du Canada pour défendre la souveraineté cyberspatial du pays, assurer la sécurité nationale et les intérêts économiques du pays, et promouvoir ceux-ci.

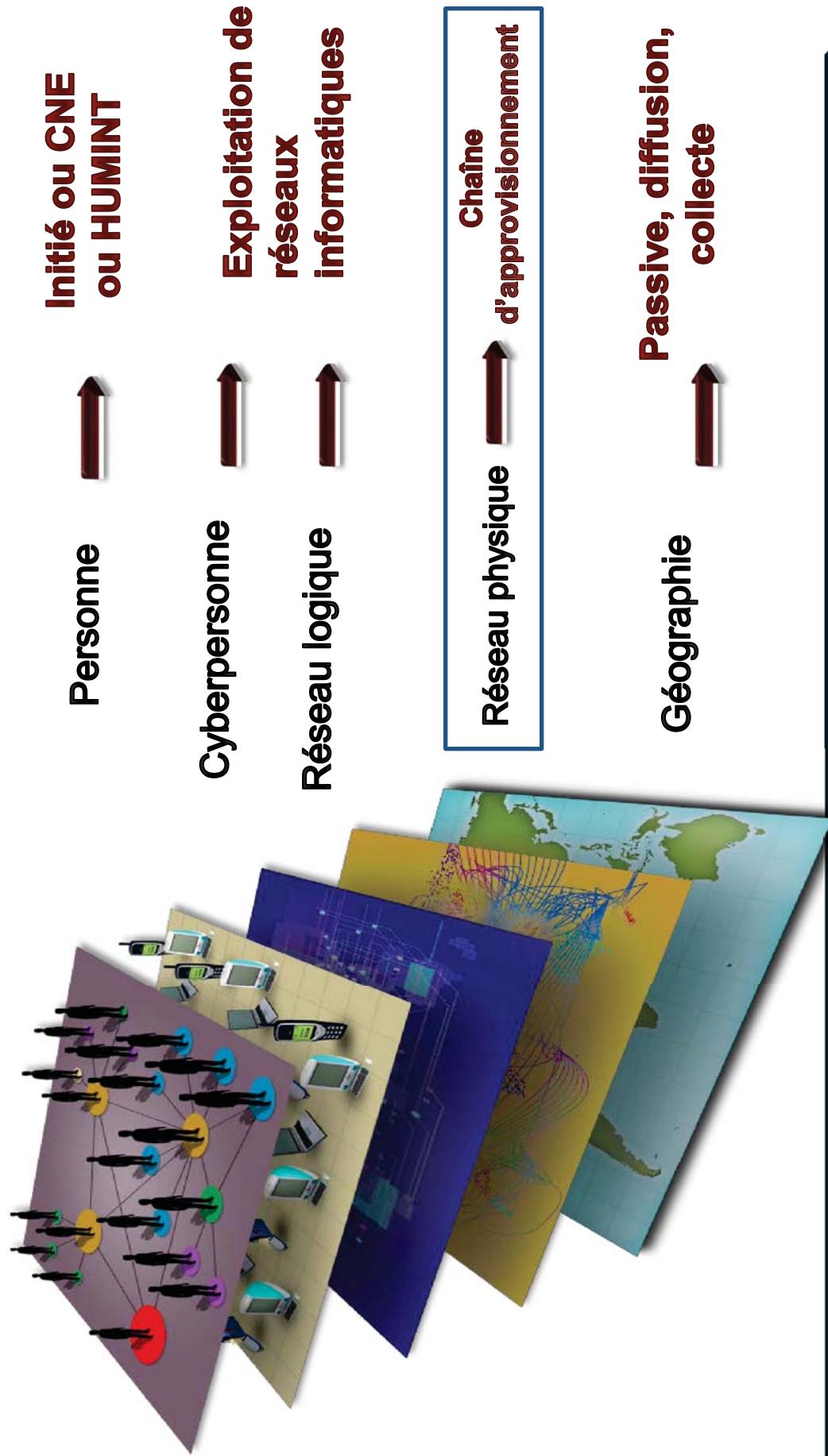


Vulnérabilités des technologies

- Faiblesses ou vulnérabilité accidentnelles
 - Défauts de conception
 - Erreurs de mise en œuvre
- Faiblesses ou vulnérabilités intentionnelles
 - Mise en œuvre de produits livrables préterminés avec ou sans le consentement de l'entreprise
- **Menaces liées à la chaîne d'approvisionnement** – Il est facile de saboter un produit dans la chaîne d'approvisionnement pour faciliter une cyberattaque subséquente, qui permettra d'exploiter un réseau et l'information qui y circule



Leur façon de faire : méthodes d'accès





Portrait des cybermenaces

- **Une cybermenace**, c'est le risque qu'un agent de menace sabote ou perturbe un réseau ou un système informatique.

Vol de renseignements

Il peut s'agir d'un vol de propriété intellectuelle ou d'identité, d'un vol de banque électronique, de commerce illégal ou encore d'un vol de renseignements de nature délicate appartenant à l'État.

Perturbation

Il peut s'agir de paralyser des réseaux de communication, de défigurer un site Web ou de provoquer un déni de service.

Destruction

Il peut s'agir d'attaques contre l'infrastructure essentielle d'un pays ou encore d'une guerre cybernétique.



CSTC : Programme de sécurité de la TI

- Nous aidons à prévenir, à détecter et à contrer les menaces à l'égard de la sécurité de la TI et les vulnérabilités en la matière.
- Le CSTC fournit son expertise et ses capacités techniques uniques ainsi que ses renseignements classifiés à titre de complément des technologies de sécurité commerciales offertes aux praticiens de la sécurité de la TI.
- Nous utilisons nos propres méthodes et opérations pour détecter et contrer les menaces qui ne relèvent pas du domaine public.



Enjeux pour la cyberchaîne d'approvisionnement

Enjeux pour la cyberchaîne d'approvisionnement

La technologie évolue bien plus vite que les lois.

Il n'y a pas de mécanisme international en place ni de norme pour encadrer la cyberchaîne d'approvisionnement.

L'acquisition fréquente de matériel de TI auprès de fournisseurs étrangers amplifie le risque d'intrusion de fournisseurs non fiables dans les systèmes et réseaux.

Les organisations se font entraîner vers « *le nuage* ». Les interconnexions entre des réseaux informatiques et des logiciels complexes sont ubiquitaires.

Les organisations acquièrent de plus en plus des solutions logicielles sur le marché ou imparissent le développement, mais les processus d'approvisionnement ne tiennent pas compte des enjeux que pose une chaîne d'approvisionnement complexe.



Une question de sécurité nationale

- **Risques découlant des technologies vulnérables**
 - L'activité secrète et soutenue de pénétration des réseaux des ministères du GC par des agents de cybersécurité met en jeu la souveraineté de l'information d'État et la continuité des opérations gouvernementales
 - Ces agents sont bons pour exploiter des technologies en réseau inter/intracommuniquées et les systèmes de gestion intervenant dans l'administration et l'exploitation des infrastructures réseau
- **Risques découlant de la chaîne d'approvisionnement**
 - Plus de possibilités pour les agents de menace de détourner les mesures de cybersécurité du GC
 - Plus difficile pour le GC de détecter et de contrer les menaces



Acquisition de services partagés du GC

- Services partagés Canada (SPC) et le CSTC travaillent en partenariat en vue de supprimer ou de réduire considérablement les risques auxquels est exposé le GC en raison des cybermenaces et des vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement mondiale
- Au besoin, le CSTC donnera des séances d'information de suivi sur l'atténuation des risques liés à la chaîne d'approvisionnement à l'intention des fournisseurs intéressés par les services partagés du GC
- Les fournisseurs doivent satisfaire aux exigences de sécurité liées à la cyberprotection, à la cybersécurité et à l'atténuation des risques associés à la chaîne d'approvisionnement afin de décrocher un contrat dans le cadre des initiatives de services partagés du GC
 - À titre d'autorité de sécurité de la TI du GC, le CSTC cherchera à établir des partenariats à long terme avec les fournisseurs retenus.
 - Le CSTC épaulera SPC dans l'analyse des renseignements sur la chaîne d'approvisionnement fournis par les répondant.
- Des exemples d'exigences sont donnés sur le site Web du CSTC, dans la section « Conseils sur la chaîne d'approvisionnement des technologies »



Questions et réponses

PROTECTION • SERVICE • INTÉGRITÉ



Nous vous remercions de votre participation.



Projet de gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC (GCRA)

Aperçu fonctionnel

Le 28 mai 2015

PROTECTION SERVICE INTÉGRITÉ PROTECTION SERVICE
TEGRITY PROTECTION SERVICE SERVICE
INTÉGRITÉ PROTECTION SERVICE
CE INTEGRITY PROTECTION SERVICE
RVICE INTÉGRITÉ PROTECTION SERVICE
SERVICE PROTECTION SERVICE
ECTION PROTECTION SERVICE
OTECTION PROTECTION SERVICE
PROTECTION PROTECTION SERVICE
TY PROTECTION SERVICE INTÉGRITÉ PROTECTION SERVICE
ÉGRITÉ PROTECTION SERVICE
INTEGRITY PROTECTION SERVICE
CE INTÉGRITÉ PROTECTION SERVICE

PROTECTION • SERVICE • INTÉGRITÉ

 Canada



Avis de non-responsabilité

Cette présentation a pour but de communiquer les concepts préliminaires du projet GCRA dans le cadre d'un processus d'« approvisionnement éclairé » et ne peut être interprétée comme énonçant des exigences ou faisant partie d'un document contractuel. Tous les renseignements qu'elle renferme peuvent changer.



Aperçu de la GCRA

PROTECTION • SERVICE • INTÉGRITÉ



Résumé du projet GCRA

Gestion de nos recettes	Connaissance de nos clients	Soutien des programmes et des partenaires commerciaux
<p>Gestion des comptes débiteurs : La nécessité de disposer d'un système modernisé et intégré de gestion des recettes est bien documentée et comprise. L'ASF investit dans la modernisation de ses processus et de ses systèmes pour être sûre de pouvoir évaluer, décrire et gérer tous les aspects de sa comptabilité des produits, éliminer les rapprochements manuels entre systèmes et mieux exploiter l'information disponible.</p> <p>Cotisations et nouvelles cotisations : L'ASF créera pour les cotisations et les nouvelles cotisations un moteur commun lui permettant d'automatiser la présentation des données commerciales et de prendre des décisions plus habilitantes et plus homogènes dans ses programmes du commerce partout au pays.</p>	<p>Identification des clients : Pour pouvoir moderniser sa façon d'entrer en interaction avec ses clients, l'ASF investira dans les processus et les systèmes nécessaires à une identification, un enregistrement et une inscription appropriés des clients dans ses divers programmes.</p> <p>Gestion des clients : À l'heure actuelle, l'ASF voit ses clients à travers les diverses opérations douanières sans pouvoir acquérir une vue globale. Investir dans les capacités nécessaires de gestion individuelle des clients commerciaux à un niveau de comptabilité intégrée de la clientèle est fondamental pour l'amélioration à la fois de l'efficacité opérationnelle interne et de la prestation des services à la clientèle.</p>	<p>Gestion des cas : Grâce à une amélioration des pratiques de gestion de l'information et de la documentation, l'ASF pourra mieux gérer et exercer ses activités en matière de conformité commerciale.</p> <p>Gestion des risques : Grâce à une amélioration des capacités de gestion des risques, l'ASF pourra mieux cibler ses efforts en matière de conformité commerciale et ainsi mettre l'accent sur les risques élevés ou inconnus.</p> <p>Accès de la clientèle : Les partenaires commerciaux jouiront d'un accès en temps réel pour une meilleure conformité commerciale.</p>



Avantages du projet GCRA

Le projet GCRA permettra à l'ASFC :

- de consulter une information intégrée sur les comptes des clients dans une optique nationale et globale;
- d'intégrer ses sources d'information sur la clientèle, le commerce et les finances;
- de s'inspirer des données intégrées pour améliorer sa gestion des risques;
- de faire porter davantage ses efforts sur la santé, la protection et la sécurité des Canadiens en allégeant les fonctions de cotisation et de gestion des recettes des agents des services frontaliers;
- d'améliorer ses pratiques en gestion de l'information.

Grâce à la GCRA, les clients de la chaîne commerciale pourront :

- visualiser, gérer et mettre à jour les données de leurs propres comptes;
- présenter par voie électronique la documentation et l'information commerciales et comptables;
- avoir accès à des outils qui les aideront à se conformer aux exigences commerciales.

Grâce à la GCRA, les autres ministères pourront :

- se fier davantage aux données reçues de l'ASFC;
- obtenir une vue intégrée de l'information commerciale en temps réel;
- traiter les paiements avec plus d'efficience.



Résultats du projet GCRA

Situation actuelle	Situation future
Processus manuels sur papier (p. ex. rajustements B2, recours)	Processus automatisés (soumission de données par voie électronique)
Renseignements commerciaux complexes requis	De meilleurs outils pour promouvoir la conformité
Les clients ont un accès limité aux renseignements du compte	Les clients ont accès aux renseignements à jour du compte
Manque d'uniformité dans l'application des règles et des politiques (p. ex. permis, documentation)	Application uniforme et centralisée des règles et des politiques
Processus de saisie de données manuels qui augmentent le taux d'erreurs et qui nécessitent d'effectuer un suivi après l'entrée des données	Validation des données automatisée, en temps réel
Chaque transaction est gérée de façon individuelle	Gestion des clients de façon globale
Les renseignements sur les clients sont conservés au niveau local	Accès à l'ensemble des renseignements sur les clients à l'échelle nationale
Systèmes de TI non intégrés, personnalisés et non pris en charge	Systèmes intégrés et modernes fondés sur les normes de l'industrie
Possibilités de perte de recettes	Contrôles plus stricts afin de prévenir la perte de recettes

Clients de la chaîne
commerciale

ASFC

Objectifs opérationnels du projet GCRA



Résultats stratégiques
(résultats économiques)

Résultats opérationnels
(modifiés par rapport à
l'analyse de rentabilisation
de la GCRA)

Objectifs
opérationnels

Composantes
de la GCRA

**Le Canada est
protégé /
contre les risques
financiers liés à la
frontière**

**Renforcement de
la compétitivité /
économique /
des entreprises
canadiennes grâce à
l'amélioration de
l'efficience à la
frontière**

**Gains
d'efficacité du
programme**

**Déclaration
transparente et
responsable des
renseignements
liés au commerce
et simplification
des politiques
commerciales**

**Cotisation et
perception
opportunes,
exactes et
exhaustives de
l'ensemble des
recettes**

**Prestation de
services équitable,
accessible et
efficiente au
secteur
commercial**

**Atténuation des
risques en
s'attaquant aux
systèmes de
technologie de
l'information (TI)
vieillissants**

Renouveler l'ensemble
des politiques relatives
au commerce

Permettre à l'ASFIC de
fournir plus rapidement
des données plus exactes
sur le commerce

Traiter les problèmes
existants en matière de
traitement de la
comptabilité et des
revenus

Améliorer et intégrer les
processus de perception
et de paiement

Moderniser et intégrer le
processus d'établissement
des cotisations

Améliorer la souplesse
de l'organisation

Traiter les cas potentiels
de non-conformité

Gérer les risques
financiers

Mettre en œuvre les
fonctionnalités en
ligne

Améliorer la gestion
des relations avec les
clients

Améliorer la cohérence,
l'efficience financière et
la qualité des services

Remplacer l'infrastructure
des applications par des
solutions conformes aux
normes du gouvernement
du Canada et de l'industrie.

Réduire le coût de
la possession total

Réduire le risque
de panne

Gestion des recettes

Identification du client

Cotisation /
nouvelle cotisation

Services de
gestion des
comptes

Soutien, conformité
et déclaration
relatifs à la gestion
du commerce

Gestion de la
charge de travail

Volets de la GCRA



Dans sa portée, le projet GCRA ne se borne pas à automatiser les processus en place. Il fait sienne la notion plus large de modernisation des processus, ce qui veut dire que les activités se transforment véritablement et qu'on passe de processus linéaires, singuliers et en base « papier » comme maintenant à un modèle opérationnel largement automatisé, global et transversal. Les six volets de la solution GCRA (voir ci-après) reposent largement sur une amélioration sur le plan de la responsabilisation, de la technologie, de l'efficience et du service à la clientèle.

Gestion des recettes

Ce volet se compose de fonctions opérationnelles qui permettent à l'ASFC d'appuyer la gestion et la déclaration de toutes les recettes fiscales et non fiscales qu'elle perçoit pour elle-même ou pour le compte d'un autre ministère ou organisme gouvernemental.

Identification des clients

Ce volet se compose d'une diversité de fonctions et de processus qui permettent à l'ASFC d'identifier les clients et de connaître ce qu'ils font et leur mode d'interaction avec l'Agence. Il comporte une fonctionnalité à orientation interne qui vise les utilisateurs de l'ASFC et une fonctionnalité à orientation externe qui permet aux clients commerciaux de s'inscrire à ses programmes de façon plus centralisée.

Cotisations et nouvelles cotisations

Ce volet se compose de fonctions, processus, politiques et systèmes servant à évaluer les opérations de recettes en cotisations et en nouvelles cotisations; sont notamment visés les droits et les taxes, les sanctions, les frais d'intérêt, les drawbacks, les remboursements et remises et les révisions et recours.

Services de gestion des comptes

Ce volet se compose de plusieurs fonctions qui permettent la transmission, la saisie et la validation des données comptables des clients, ainsi que le renvoi d'avis de situation aux clients par un portail ou l'EDI. Les clients commerciaux disposeront d'un ensemble de fonctions en libre service pour un soutien et un prompt traitement dans la gestion de leurs comptes.

Appui des programmes commerciaux, conformité et rapports

Ce volet se compose d'une diversité de fonctions et de processus qui permettent à l'ASFC d'appuyer les pratiques commerciales courantes, de promouvoir les pratiques nouvelles et de soutenir et favoriser la conclusion d'ententes en matière de commerce.

Gestion de la charge de travail

Ce volet se compose de plusieurs fonctions et processus opérationnels qui permettent à l'ASFC de mieux gérer sa charge de travail, ce qui comprend l'affectation des tâches en fonction des principes d'évaluation des risques et d'autres stratégies opérationnelles d'optimisation de l'efficience.



Processus commerciaux futurs de la GCRA



Processus de rajustement

Situation actuelle

Le processus de rajustement est hautement manuel tant pour nos partenaires commerciaux que pour l'ASF/C avec des formules et autres documents qui sont présentés indépendamment de la cotisation initiale, d'où l'apparition de facteurs de vulnérabilité (erreurs de saisie des données, rajustements globaux, etc.).



Situation future

Les processus de cotisation et de rajustement deviennent un même processus intégré de collecte et de révision des données par lequel les clients peuvent présenter, modifier et arrêter leurs données commerciales dans une démarche itérative et automatisée.

- Rajustement des données des comptes
- Validation des données dès l'entrée
- Entrée de données à partir de l'information existante

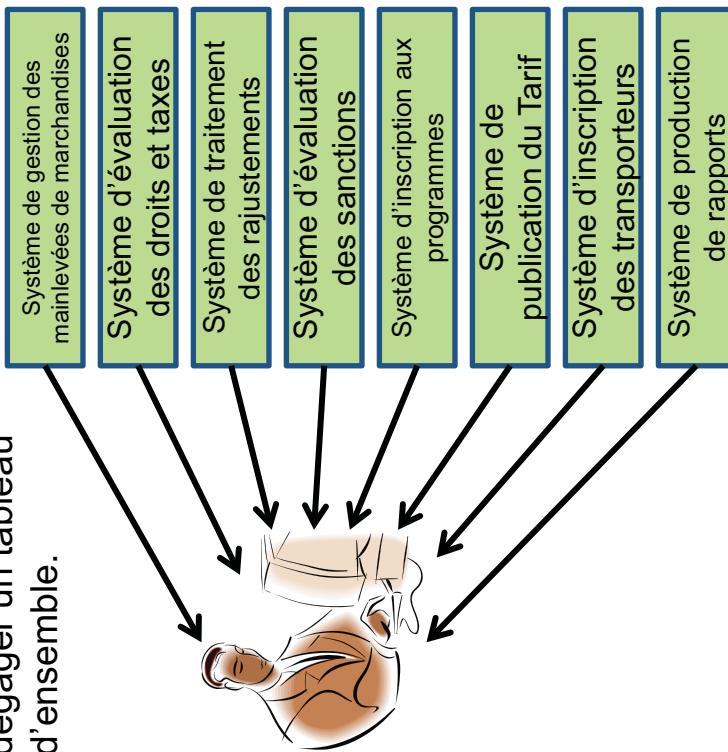
Gestion de nos recettes

Accès à l'information des comptes des partenaires commerciaux – aspects internes

Situation actuelle

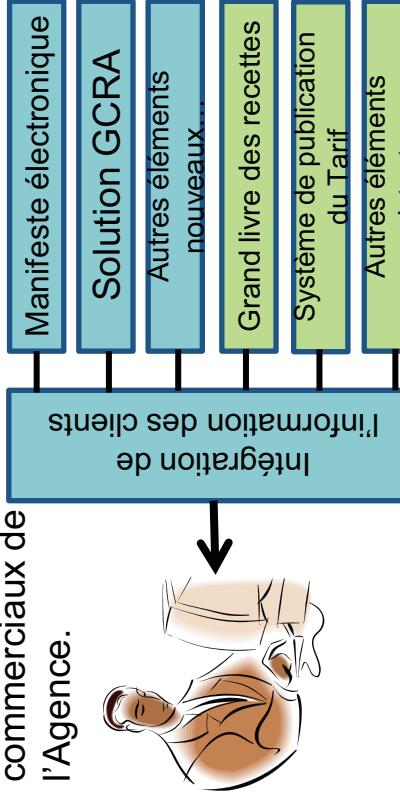
Pour vérifier la conformité, le personnel de l'ASFC doit avoir accès à de multiples systèmes pour y recueillir les données des comptes des clients, puis les intégrer et dégager un tableau

Système de gestion des main-d'œuvre des micro-entreprises



Situation future

L'ASFIC pourra jouir d'un accès immédiat à un tableau national et global avec des données intégrées sur les activités des clients commerciaux de l'Agence.



Connaissance de nos clients



Accès à l'information des comptes des partenaires commerciaux

– aspects externes

Situation actuelle

Les partenaires commerciaux n'ont pas un accès immédiat à l'information de leurs comptes à l'ASF. Des avis quotidiens et mensuels sont produits pour être imprimés dans les bureaux ou transmis électroniquement aux abonnés sur fichier plat.



Customer Information	
Customer Name:	John Smith
Customer Address:	123 Main Street, Anytown, USA
Customer Phone:	(555) 123-4567
Customer Email:	john.smith@example.com
Customer Tax ID:	12345678901234567890
Customer Status:	Active
Customer Type:	Business
Customer Industry:	Manufacturing
Customer Sector:	Automotive
Customer Segment:	High Priority
Customer Rating:	A+
Customer Score:	95
Customer Last Update:	2023-05-25 10:00:00



Situation future

Tous les partenaires commerciaux auront accès en temps réel par voie électronique à l'information de leurs comptes à l'ASF.

Soutien des programmes et des partenaires commerciaux



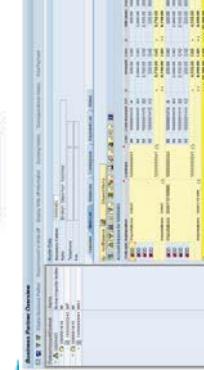
Outils en matière de conformité commerciale

Situation actuelle

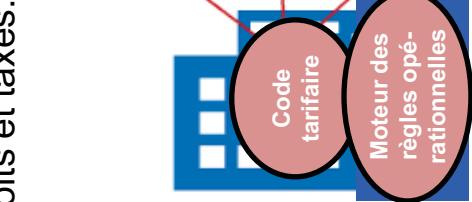
L'ASFC a peu d'outils de service clientèle à sa disposition pour aider ses partenaires commerciaux à composer avec la complexité de son processus de traitement des importations.

The screenshot shows the CBSA website with several sections visible:

- Imports and Exports:** Includes links for "Import Goods for Personal Use", "Import Goods for Commercial Use", "Facilitating Trade", "Trade Incentive Programs", "Electronic Commerce", "International Trade Agreements", "Administrative Non-Market Penalty System", "Compliance Tools", "Information for Importers", "Information for Exporters", "Emergency Service Requests", "Services in Protection", "Customs Self-Assessment", "Free and Secure Trade (FAST)", "Commercial Drivers Registration", "Combating Counterfeiting Products (Intellectual Property Rights)", and "Customs Brokers".
- Service Providers:** Lists "Customs Brokerage", "Commercial Carrier/Freight Forwarder", "Anti-Dumping and Countervailing (SDMA)", "Licensed Customs Brokers", "Surface Transport Services", "Duty-Free Shops", and "Passenger Transportation Companies".
- Export Commercial Goods:** Lists "Step-by-Step Guide", "Checklist", "Other Government Department", and "Reference List".
- Imports:** Lists "Step-by-Step Guide", "Checklist", "Other Government Department", and "Reference List".
- Information:** Includes "Notice - Avian Flu", "WANTED BY THE CBSA", and "Government Priorities".
- Footnotes:**
 - [None Releasable] The CBSA seized nearly 4.5 kg of suspected marijuana at the Saint-Bernard-de-Lacolle border crossing [2010-03-13 14:30]
 - [None Releasable] CBSA charges four national bread smuggling operations [2010-03-17 14:30]
 - [None Releasable] CBSA officers seize over 6 kg of suspected cocaine at Toronto Pearson International Airport [2010-03-13 14:30]
 - Memorandum DB-1-7 Use of A.T.A. Canada and Canada Customs Tariff Comptroller for the Temporary Admission of Goods [2010-03-13 14:30]
 - After a main string charges after sun smuggling incident at North Portail [2010-03-13 14:30]



Écran d'accès à l'application mobile



Situation future

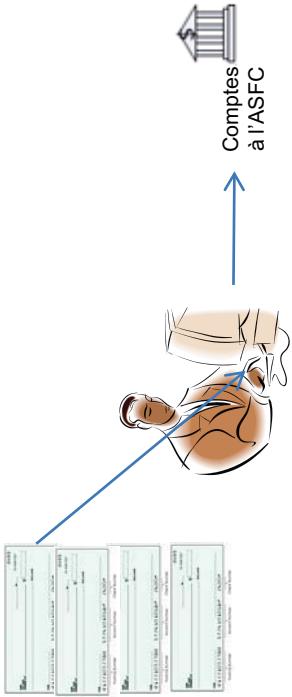
L'ASFC dispose en libre service d'un certain nombre d'outils accessibles et compréhensibles pour aider les courtiers et les importateurs commerciaux et occasionnels à déterminer ce qui est dû en droits et taxes.



Traitement des paiements

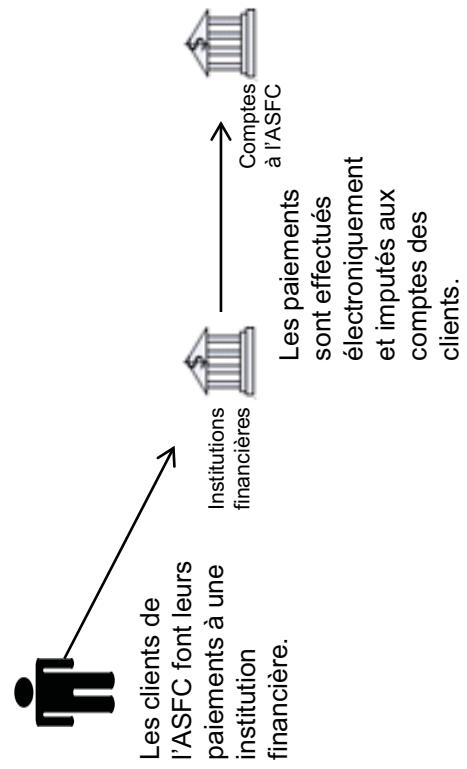
Situation actuelle

Les courtiers et les importateurs doivent présenter plusieurs chèques à l'ASFC en règlement de certaines opérations (TPS, sanctions, etc.).



Situation future

Les courtiers et les importateurs peuvent prendre la voie électronique pour régler certaines opérations (TPS, sanctions, etc.). Cela augmente la précision et favorise l'efficience, tout en abaissant les frais de traitement tant pour les clients que pour l'Agence.



Soutien des programmes et
des partenaires commerciaux



Aperçu des fonctions futures de la GCRA



Fonctions de la GCRA

Volet	Fonction
	C1 – Normalisation visant les numéros d'entreprise
1. Identification des clients	C2 – Services d'enregistrement et d'inscription (E-I) C3 – Gestion de la charge de travail et de la documentation E-I C4 – Profils intégrés des clients
2. Cotisations et nouvelles cotisations	C5 – Moteur commun de cotisation et de rajustement C6 – Simplification des comptes d'importation C7 – Aide à la cotisation pour les voyageurs
3. Services de gestion des comptes	C8 – Débits préautorisés C9 – Dépôt direct C10 – Gestion des profils de client et de compte C11 – Portail GCRA et services aux clients en ligne

Volet	Fonction
	C12 – Gestion élargie des recettes
4. Gestion des recettes	C13 – Gestion des factures et des paiements
	C14 – Visualisation externe par les clients
5. Appui des programmes commerciaux, conformité et rapports	C15 – Production d'analyses et de rapports pour les clients commerciaux
	C16 – Modernisation des programmes de garantie financière
	C17 – Gestion du contenu et des connaissances en matière commerciale
	C18 – Modernisation de la vérification après mainlevée
6. Gestion de la charge de travail	C19 – Exécution des tâches et gestion des cas
	C20 – Cadre et outils de gestion des risques commerciaux



Aperçu des fonctions de la GCRA

C1 – Normalisation visant les numéros d'entreprise

Résumé du projet

L'ASFC a lancé un processus à caractère volontaire par lequel les entreprises fournissent les numéros d'entreprise aux comptes de transport commercial, de commerce hors taxes et d'exploitation d'entrepôts.

L'ASFC rationalise l'information client actuelle de programmes multiples de manière à regrouper les données et à ainsi mieux servir la clientèle.

C2 – Services d'enregistrement et d'inscription (E-I)

Résumé du projet

Cette fonction fournira des services permettant aux demandeurs commerciaux de s'adresser à l'ASFC pour mener des affaires par la frontière en enregistrant leur numéro d'entreprise (NE) et leurs comptes RM et en s'inscrivant aux programmes commerciaux de leur choix. Au cours du processus d'enregistrement-inscription, l'admissibilité du client aux programmes commerciaux fera l'objet d'un examen.



Aperçu des fonctions de la GCRA (suite)

C3 – Gestion de la charge de travail et de la documentation E-I

Résumé du projet

Cette fonction remplacera les fonctions actuelles de gestion de charge de travail et de documentation dans des systèmes comme DARRYL aux fins du processus E-I. Elle appliquera une solution intégrée de gestion de charge de travail et de documentation.

C4 – Profils intégrés des clients

Résumé du projet

Par l'identificateur unique de client (IUC) au niveau de la personnalité juridique, les profils clients intégrés permettront une consultation centralisée et globale des renseignements de base des clients avec les données comptables et les comptes de programmes correspondants. Ce compte client unique permettra à l'ASFC de constater qui est le client, ce qu'il fait et comment il entre en interaction avec l'Agence.

L'ASFC consultera les intervenants de l'extérieur sur la structure de compte à utiliser.



Aperçu des fonctions de la GCRA (suite)

C5 – Moteur commun de cotisation et de rajustement

Résumé du projet

Cette fonction fournira un processus de cotisation fondamental et commun; il y aura notamment modernisation des processus de comptabilisation finale, de rajustement et d'établissement de nouvelles cotisations pour les marchandises dans le continuum du commerce (opérations commerciales, remboursements pour importations occasionnelles, reports de droits, décrets de remise, contingentement tarifaire, révisions et recours). Cette fonction permettra de saisir, valider et notifier les données comptables relatives aux marchandises du commerce, notamment dans le cas des déclarations réglées au comptant et des mainlevées du programme de mainlevée avant paiement. Sont également visés les documents comptables d'autres programmes de mainlevée, le calcul automatique des intérêts, les pénalités de comptabilisation en retard et un système modernisé de publication et d'historique du Tarif.

C6 – Simplification des comptes d'importation

Résumé du projet

Cette fonction permettra un examen et une analyse des processus opérationnels de comptabilisation provisoire et définitive et une évaluation de la faisabilité du passage à un processus comptable différent. Dans cette analyse, on tiendra compte de tous les effets possibles sur le plan des politiques. Cette fonction permettra enfin de mettre en œuvre un processus simplifié de traitement des importations.



Aperçu des fonctions de la GCRA (suite)

C7 – Aide à la cotisation pour les voyageurs

Résumé du projet

La fonction commune de cotisation (voir C5) sera offerte le cas échéant dans les applications conçues pour les voyageurs. La modernisation des applications et des processus existants pour les voyageurs et la conception de nouvelles applications à leur intention ne relèvent pas du présent projet GCRA et représentent plutôt une responsabilité du portefeuille Voyageurs (STDV, SBNV, etc.).

C8 – Débits préautorisés

Résumé du projet

Cette fonction augmente le traitement des paiements électroniques au grand livre des débiteurs dans la GCRA version 1 et permet les débits préautorisés. Les paiements sont portés au crédit des clients au soldé de leurs comptes.



Aperçu des fonctions de la GCRA (suite)

C9 – Dépôt direct

Résumé du projet

Cette fonction élaborera la fonctionnalité par laquelle l'ASFC traitera les paiements par dépôt direct.

C10 – Gestion des profils de client et de compte

Résumé du projet

Cette fonction permettra à l'ASFC d'assurer une gestion électronique centrale des dossiers des clients, notamment des renseignements de base, des opérations et des activités liées au commerce.



Aperçu des fonctions de la GCRA (suite)

C11 – Portail de la GCRA et services aux clients en ligne

Résumé du projet

Cette fonction permet de configurer le portail de la GCRA. Ce portail est là pour afficher les données des comptes clients et les liens vers les institutions financières aux fins des paiements électroniques, ainsi que pour les mises à jour des comptes, les enregistrements et inscriptions et les dépôts directs.

De plus, cette fonction améliorera la communication entre l'ASF/C et sa clientèle commerciale par des processus offerts en libre service. Ces processus seront introduits progressivement et permettront notamment :

- de présenter électroniquement des données comptables ou commerciales, des demandes de décision anticipée, des divulgations volontaires et des requêtes en révision;
- de recevoir et visualiser des avis, des bulletins et des états de présentation en ligne;
- de produire des rapports personnalisés sur les soldes, les mouvements dans les comptes, les diverses opérations , etc., ou encore des relevés complets en ligne;
- de gérer en ligne les données des comptes (changement d'adresse, ajout ou modification de représentants, etc.);
- d'être guidé et soutenu fonctionnellement (références utiles, décisions, etc.).



Aperçu des fonctions de la GCRA (suite)

C12 – Gestion élargie des recettes

Résumé du projet

Cette fonction élargira la gestion des recettes (grand livre des débiteurs) de la GCRA version 1 et fournira un cadre de contrôle financier pour les rapprochements entre les sous-processus de cotisation et de rajustement et le grand livre des recettes. Elle permettra ce qui suit :

- assurer la transparence et la visibilité des opérations à l'origine de recettes de grand livre auxiliaire;
- assurer la gestion des règles de détermination comptable par le contrôleur de l'ASFC;
- produire un nouveau relevé de compte amélioré où on peut descendre jusqu'à l'opération d'origine;
- mettre le grand livre des recettes en comptabilité d'exercice et améliorer la procédure de clôture dans les sous-processus;
- mettre en œuvre des sous-processus et des activités en grand livre auxiliaire dans le cas des règlements interministériels;
- assurer le cheminement des approbations financières dans les sous-processus de rajustement et de paiement;
- mettre en œuvre des sous-processus de traitement d'importations à titre temporaire sur garantie au comptant ou non;
- assurer une gestion des cas pour les opérations au niveau des clients commerciaux;
- saisir les données sommaires sur les dépôts et les recettes des voyageurs;
- comptabiliser les remboursements pour importations occasionnelles, les opérations postales, les frais et les sanctions au grand livre des recettes.



Aperçu des fonctions de la GCRA (suite)

C13 – Gestion des factures et des paiements

Résumé du projet

Cette fonction permettra les paiements électroniques par EDI (échange de données informatisé) pour les clients commerciaux de l'ASFC par les soins des institutions financières participantes (grand livre des débiteurs dans la GCRA version 1). La possibilité offerte de paiements électroniques aux clients commerciaux de l'Agence constituera une solution de rechange aux paiements au comptoir bancaire, d'où des économies de temps et d'argent pour les clients. La GCRA étendra le traitement des factures et des paiements (grand livre des débiteurs) à un certain nombre d'autres processus et sous-processus.

C14 – Visualisation externe par les clients

Résumé du projet

Dans la GCRA version 1 au grand livre des débiteurs, cette fonction remplace les relevés quotidiens et mensuels existants par une notification électronique simplifiée (avis quotidiens) et des relevés mensuels. Ces avis et relevés parviendront par voie électronique aux titulaires de compte-garantie. La fonction permettra d'autres mécanismes de transmission, d'autres relevés et d'autres groupes destinataires.



Aperçu des fonctions de la GCRA (suite)

C15 – Production d'analyses et de rapports pour les clients commerciaux

Résumé du projet

Cette fonction de base permettra de stocker centralement les données commerciales et les renseignements des clients et de produire des rapports complets et adaptés à la clientèle interne et externe. Les dépôts de données en question se prêteront à des analyses avancées des données extraites. Des outils d'analytique prédictive permettront de dégager les tendances et les valeurs aberrantes dans les données chronologiques (données commerciales brutes des manifestes et des déclarations d'importation et données douanières des rapports de vérification et des inspections directes) sous l'angle des sources possibles de risques financiers ou économiques.

C16 – Modernisation des programmes de garantie financière

Résumé du projet

Cette fonction permettra d'examiner les possibilités de simplification du programme en place de dépôts de garantie du type « mainlevée avant paiement ». Il s'agira notamment d'étudier la nécessité de maintenir un tel programme et les possibilités de regroupement ou d'élimination dans le cas des 14 programmes de garantie en place, etc., en fonction de la capacité financière et des antécédents de conformité des divers clients.



Aperçu des fonctions de la GCRA (suite)

C17 – Gestion du contenu et des connaissances en matière commerciale

Résumé du projet

Cette fonction permettra de mettre au point un ensemble de processus et de techniques de soutien de la collecte, de la gestion, de la diffusion et de l'extraction de l'information. Ce dépôt de données répondra aux besoins des intervenants tant externes qu'internes.

C18 – Modernisation de la vérification après mainlevée

Résumé du projet

Cette fonction permettra de dégager des éléments, processus et techniques nécessaires à une amélioration de l'efficience de la vérification après mainlevée au sein même de l'ASFC.



Aperçu des fonctions de la GCRA (suite)

C19 – Gestion de l'exécution des tâches et des cas de la GCRA

Résumé du projet

Cette fonction permettra d'élaborer une solution automatisée de gestion de la charge de travail et des cas en vue de l'affectation et de la répartition des dossiers actifs entre les employés et/ou les unités de travail.

C20 – Cadre et outils de gestion des risques commerciaux

Résumé du projet

Cette fonction de base permettra d'établir un cadre et des outils solides de gestion des risques commerciaux, de sorte que l'ASFC puisse mieux :

- élaborer des critères et des algorithmes dans ce domaine;
- relever les erreurs dans la documentation comptable provisoire et définitive et les corriger avant tout contrôle en postvérification;
- exploiter et recouper l'information fournie tout au long du cycle de vie d'une déclaration de manière à mieux comprendre les divergences à considérer sous l'angle des risques financiers ou commerciaux;
- appuyer la détermination et le ciblage des contrôles en postvérification dans le traitement des cas de non-conformité.



GCRA

Description des systèmes existants



GCRA version 1: grand livre des débiteurs

- La GCRA version 1 produit un grand livre des débiteurs (GLD) qui permettra ce qui suit :
 - atténuer certains risques importants pour l'Agence et répondre à un certain nombre de critiques formulées contre les processus de gestion, de comptabilisation et de déclaration des recettes;
 - résoudre les problèmes existants de traitement des recettes et améliorer les contrôles internes en intégrant et normalisant les fonctions des programmes, en maintenant des comptes clients, en exerçant un contrôle central sur l'information des comptes débiteurs et en automatisant davantage les programmes des recettes;
 - le GLD est actuellement élaboré en fonction du système SAP de gestion des recettes fiscales (GRF). Il s'agit notamment du module PSCD (Public Sector Collection and Disbursement);
 - le GLD devrait être mis en place au premier trimestre de 2016.



Systèmes existants pour les services commerciaux

Les systèmes existants de l'ASFC peuvent être touchés, modifiés ou remplacés par le SGD de la GCRA :

1. SSMAEC (Système de mainlevée accélérée des expéditions commerciales)/TTAN
2. SFA (Système des frais administratifs)
3. RSAP (Régime de sanctions administratives péquénaires)
4. BARKS-Administration centrale (Système de mise en lots, de comptabilisation et de rapports du K32)
5. SRIO-Administration centrale (Système de remboursement pour importations occasionnelles)
6. STDCC (Système de traitement des déclarations commerciales réglées au comptant)
7. SDSC (Système des douanes pour le secteur commercial)
 - i. G11 (relevé de rajustement quotidien)
 - ii. SECER (Système d'émission de chèques de remboursement)
 - iii. SGER
 - iv. SRT (Système de référence technique)
 - v. CADEX Cartes
 - vi. CADEX Demandes
8. PCED (Plateforme du commerce électronique des douanes)
9. PCIC (Programme de calcul de l'intérêt des comptes des douanes)
10. SIRG (Système intégré des rapports de gestion)
11. SGOPC (Système de gestion de l'observation des programmes commerciaux)
12. SCTC (Système du Centre de traitement canadien)
13. Darry (inscription des transporteurs)
14. CIG (Composante d'inscription globale)
15. SIED (Système intégré d'exécution des douanes)
16. Larry (inscription des transporteurs au PAD)
17. SCIP (Système de contrôle des importations postales)
 - i. SCIP-Administration centrale
18. SGCR (Système de gestion du contenu des recours)
19. GLR (grand livre des recettes)
20. SPHT (Système de la publication et de l'historique du Tarif)
21. STCD (Système temporaire de comptes débiteurs)
22. STDV (Système de traitement des déclarations des voyageurs)
23. SBNV (Système de base de données nationale sur les voyageurs)
24. SETR (Système d'évaluation des tarifs et des risques)
25. WINLEMS (Système d'évaluation et de surveillance des exploitants)
26. SIA (Système d'inventaire ALÉNA)
27. SDRDA (Système de drawback et de report des droits de l'ALÉNA)
28. SCDT (Système du Centre de déclaration par téléphone)
29. SBPT (Service de banque Paymentech)



Description des systèmes existants

1. Système de soutien de la mainlevée accélérée des expéditions commerciales (TITAN)

Le Système de soutien de la mainlevée accélérée des expéditions commerciales (SSMAEC) sert à maintenir et à contrôler les mouvements des expéditions commerciales au Canada. TITAN est utilisé par les agents de ciblage de l'AC et des régions pour évaluer toutes les données IPEC du fret maritime et aérien. TITAN n'est pas un acronyme.

2. Système des frais administratifs

Le Système des frais administratifs (SFA) soutient la gestion du recouvrement des frais auxquels sont assujettis les transporteurs en cas d'arrivée incorrectement documentée en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR).

3. Régime de sanctions administratives pécuniaires

Le Régime de sanctions administratives pécuniaires (RSAP) est un régime de sanctions civiles qui accroît l'assurance de la conformité avec les lois et règlements par l'imposition de sanctions financières. Il habilite l'ASFC à prendre des sanctions pécuniaires à l'encontre d'importateurs, d'exportateurs, de transporteurs, d'exploitants de messageries et d'autres fournisseurs de services qui contreviennent aux dispositions de la *Loi sur les douanes*, du *Tarif des douanes* ou des règlements d'application de ces lois.

4. Batch Accounting and Reporting K32 System

BARKS est le Système de mise en lots, de comptabilisation et de rapports du K32. Il sert au suivi et au contrôle des programmes de drawback et de remise de droits à l'intention des importateurs et des exportateurs canadiens.

5. Système de remboursement pour importations occasionnelles

Le Système de remboursement pour importations occasionnelles (SRIO) apporte une aide opérationnelle au personnel chargé du remboursement des droits et taxes sur les biens non commerciaux apportés au Canada par service postal, porteur ou messagerie.

6. Système de traitement des déclarations commerciales réglées au comptant

Le Système de traitement des déclarations commerciales réglées au comptant (STDCC) est utilisé par les petits importateurs commerciaux pour produire les formulaires B3 Douanes Canada – Formule de codage.

7. Système des douanes pour le secteur commercial

Le Système des douanes pour le secteur commercial (SDSC) traite les données comptables et commerciales entrées sur formulaire B3 aux étapes de la confirmation de mainlevée, de la comptabilisation et du recouvrement des recettes, de la correction ou rajustement des données chronologiques et de la production de rapports de données du commerce. Il est en interface avec de nombreuses applications internes et externes à l'ASFC.



Description des systèmes existants

8. **Plateforme du commerce électronique des douanes**
La Plateforme du commerce électronique des douanes (PCED) permet aux importateurs, aux courtiers, aux exportateurs, aux transporteurs, aux transitaires et aux exploitants d'entreports d'échanger des renseignements par voie électronique avec l'ASFC dans des formats EDI internes et normalisés par divers modes de communication, notamment Direct Connect, le réseau à valeur ajoutée (RVA) et la Passerelle Internet des douanes (PID).
9. **Programme de calcul de l'intérêt des comptes**
Le Programme de calcul de l'intérêt des comptes (PCIC) sert à calculer les intérêts sur les opérations en vertu de la *Loi sur les douanes*, du *Tarif des douanes* ou de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation*.
10. **Système intégré des rapports de gestion**
Le Système intégré des rapports de gestion (SIRG) est le cadre technique de déclaration des programmes qui met une structure souple au service des besoins de l'ASFC en rapports pour aujourd'hui et demain.
11. **Trade Compliance Management System (TCMS)**
Ce système de gestion de la conformité en matière commerciale regroupe un certain nombre d'applications et de systèmes en une même plateforme conviviale de gestion des activités liées au commerce.
12. **Système du Centre de traitement canadien**
Le Système du Centre de traitement canadien (SCTC) sert au traitement des demandes, des inscriptions et des paiements pour l'ensemble des programmes (tous modes) CANPASS (programmes pour voyageurs dignes de confiance) et le Programme d'inscription des chauffeurs du secteur commercial (PICSC), ainsi qu'au traitement des paiements aux fins des programmes NEXUS, CANPASS Air et EXPRES.
Le SCTC est directement lié à la CIG pour la mise à jour des participations et au Système du Centre de déclaration par téléphone (SCDT) pour la mise à jour des participations, de sorte que le SCDT puisse traiter les passages dans le cadre des programmes CANPASS (CANPASS avions privés, bateaux privés et avions commerciaux).
13. **Programme de codage des transporteurs**
On a mis en place DARRYL pour l'inscription/enregistrement, la mise à jour et la gestion du codage des transporteurs nationaux de marchandises.



Description des systèmes existants

14. **Composante d'inscription globale**
La Composante d'inscription globale (CIG) tient les profils de participation aux programmes NEXUS, CANPASS Air et EXPRES. Les demandes d'inscription sont soit entrées directement dans la CIG soit reçues électroniquement du GOES (Global Online Enrollment System) américain. Les données et les états de participation aux programmes susmentionnés sont stockés globalement dans la CIG. Celle-ci sert également au traitement des passages de tous les voyageurs dignes de confiance qui utilisent le poste NEXUS/CANPASS (mode aérien), le NEXUS Terrestre (mode terrestre) ou le programme EXPRES pour chauffeurs du secteur commercial (aux frontières terrestres où la LIPi est le système de traitement des passages). Chacun de ces systèmes en interface directe avec la CIG valide les participations de voyageurs. La CIG recueille des données sur les passages pour tous les points NEXUS Terrestre, les postes NEXUS/CANPASS Air et le programme EXPRES pour chauffeurs du secteur commercial.
15. **Système intégré d'exécution des douanes**
Le SIED tient tous les dossiers d'application de la loi, notamment sur les saisies, les avis de surveillance et les mesures d'exécution. Il tire aussi du SSORBL des données d'application des lois de l'immigration et prend une copie de sauvegarde de ce système qu'il utilise en cas de panne. Le SIED renseigne sur les antécédents de passage de voyageurs et de véhicules qui viennent de la LIPi Air et de la LIPi terrestre.
16. **Larry (inscription des transporteurs au PAD)**
Le système de gestion des transporteurs suit l'état des renseignements, des demandes et des mesures de suivi des clients pour tous les transporteurs approuvés ou demandeurs PAD/EXPRES.
17. **Système de contrôle des importations postales**
Le système de contrôle des importations postales (SCIP) est un système automatisé de facturation et de comptabilisation dans le cadre du traitement des envois postaux internationaux qui entrent au Canada. Il est exploité à trois endroits au Canada.
18. **Système de gestion des différents commerciaux (SGDC) et Système de gestion du contenu des recours – COMMERCE**
Le SGCR-Commerce, qui est implanté dans l'environnement de soutien de l'ASFC, assure une gestion et un traitement électroniques des cas et comporte un volet d'exécution garantissant que les rapports sur les cas de recours commercial sont examinés et approuvés par divers agents de la Direction des recours à l'Administration centrale de l'Agence. Ce système a remplacé le Système de gestion des différents commerciaux (SGDC).
19. **GLR (grand livre des recettes)**
C'est une application SAP ERP qui est fondée sur le grand livre des recettes de l'ARC. C'est le système financier officiel de l'ASFC. Il gère les opérations financières et déclare en temps utile la position de l'Agence sur le plan des recettes.



Description des systèmes existants

20. **SPHT – Système de la publication et de l'historique du Tarif**
Le Système de la publication et de l'historique du Tarif (SPHT) remplit plusieurs fonctions : il met à jour toutes les données contenues dans le Tarif des douanes; il fait l'historique des modifications tarifaires; il diffuse les versions du Tarif; il soutient la diffusion des renseignements tarifaires.
21. **STCD**
C'est une application SAP ERP qui est fondée sur le grand livre des recettes de l'ARC. C'est là le système financier officiel de l'ASFC. Il gère les opérations financières et déclare en temps utile la position de l'ASFC sur le plan des recettes.
22. **Système de traitement des déclarations des voyageurs**
Le Système de traitement des déclarations des voyageurs (STDV) est un système automatisé de traitement et de comptabilisation des déclarations des marchandises par les voyageurs.
23. **Système de la base de données nationale sur les voyageurs**
Le Système de la base de données nationale sur les voyageurs (SBNV) valide les renseignements sur les voyageurs et les charge dans une base de données nationale. L'information est tirée des déclarations (B15 et K21) saisies dans le Système de traitement des déclarations des voyageurs (STDV). Il livre des données à l'Administration centrale pour la prise de décisions.
24. **Système d'évaluation des tarifs et des risques**
Le Système d'évaluation des tarifs et des risques (SETR) est une application dont se sert l'Administration centrale pour la mise à jour de tous les tarifs fédéraux et provinciaux qui entrent dans le calcul des droits et taxes.
25. **Windows Licensee Evaluation and Monitoring System**
L'application WinLEMS enregistre les données des demandes de permis et des ventes dans les magasins hors taxes des divers points de franchissement de la frontière et des aéroports internationaux au Canada.



Description des systèmes existants

26. **NAFTA Inventory System (NIS)**
Les fabricants canadiens qui exportent aux États-Unis et au Mexique peuvent présenter périodiquement des demandes de drawback par l'ALENA auprès de leur bureau régional de drawback.
27. **NAFTA Duties and Drawbacks Deferral System**
Le NDDDS permet aux clients de l'extérieur de présenter des demandes de drawback par voie électronique; il assure ainsi la saisie des renseignements sur les exportations canadiennes aux États-Unis et au Mexique.
28. **Système du Centre de déclaration par téléphone**
Le Système du Centre de déclaration par téléphone (SCDT) permet aux gens qui entrent au Canada par aéronef privé ou d'entreprise, bateau privé, voie maritime ou motoneige de déclarer leur arrivée et de faire toute autre déclaration à l'ASFC par voie téléphonique.
29. **PTBS**
Paymentech Bank Service



Canada Border
Services Agency

Agence des services frontaliers du Canada



Rapport sommaire de la Journée de l'industrie

Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC

Version : 1.0

Date : 1^{er} juin 2015

PROTECTION • SERVICE • INTEGRITY

Canada

1. Sommaire de la Journée de l'industrie

Le 28 mai 2015, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a tenu la Journée de l'industrie aux fins de la Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC (GCRA) à Ottawa, en Ontario. Le tout s'est déroulé de 8 h 30 à 11 h dans la salle de la Confédération du 111, promenade Sussex. En tout, 29 entreprises et associations étaient présentes.

1. Accenture Inc.
2. A-T Solutions
3. BackOffice Associates Canada
4. Bell Canada
5. Calian Technologies Itée
6. CGI
7. Crimson Logic Inc.
8. Deloitte Inc.
9. Dun & Bradstreet Canada
10. Ernst & Young s.r.l.
11. Fujitsu Conseil Canada
12. General Dynamic
13. Hewlett-Packard Canada
14. IBM Canada Itée
15. Infosys Public Services Inc.
16. IT/Net Ottawa Inc.
17. KPMG LLC s.r.l.
18. Le Groupe Conseil Bronson Consulting Group Inc.
19. Microsoft Canada
20. Modis Canada Inc.
21. NavPoint Consulting Group
22. Open Text
23. Oracle Canada ULC
24. PricewaterhouseCoopers
25. Randstad Canada
26. Salesforce
27. SAP Canada Inc.
28. SOMOS Consulting Group
29. TEKsystems Canada Inc.

2. Questions et réponses

Les organisations présentes ont eu l'occasion de poser des questions dans la langue officielle de leur choix et de diverses façons (p. ex. WebEx, téléconférence, en personne).

Nous n'avons reçu aucune question pendant la Journée de l'industrie du 28 mai 2015.